



CHAMBRE D'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE
NOUVELLE-CALÉDONIE
cap-nc.nc

La Calédonie AGRICOLE

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE AOÛT / SEPTEMBRE 2023 N° 192



webapp.cap-nc.nc

page 24

ANIMAL

La prévention du risque
de mycotoxines

page 26

PÊCHE

Aires marines protégées :
enjeux et perspectives

page 42

INNOVATION

Lancement
de l'Upra crevettes

**Spécial
Foires
P 28-29**

LE DOSSIER page 14

« +25 % »
de produits locaux
dans notre alimentation,
c'est possible !

★ FOIRE DE BOURAIL ★

REMISES EXCEPTIONNELLES

SUR UNE LARGE GAMME DE MACHINES ET ACCESSOIRES



CASE IH
AGRICULTURE

Tracteur Farmall JXM

KUHN



Presse à balle 2130 KUHN

Retrouvez-nous sur notre stand !

V O L V O



Mini pelle EC18

VENEZ
L'ESSAYER

★ DEMONSTRATION ★
SYSTEMES RTK ET RTX

NEW HOLLAND
AGRICULTURE

Tracteur T5



CIPAC
Industrie



Garantie



Assistance



Maintenance



Formation

Construisons notre pays économisons l'énergie

f CIPAC Industrie NC

➔ www.cipac-industrie.nc

05 LES BRÈVES

08 L'ACTU

- Les activités des élus
- L'actu de PROTEGE
- Le bilan d'activité 2022 de la CAP-NC
- Gros plan sur Cantines à l'unisson

14 DOSSIER

- « +25% » de produits locaux dans l'alimentation, c'est possible !

20 ANIMAL

- En bref
- Carte des contacts pour lutter contre le vol de bétail
- Anticiper l'impact du phénomène El Niño
- La prévention du risque de mycotoxines dans la production agricole

26 PÊCHE

- Pêche et aires marines protégées : enjeux et perspectives

28 SPÉCIAL FOIRES AGRICOLES

32 VÉGÉTAL

- En bref
- Bilan 2022 des centres techniques de l'Adecal-Technopole
- La Banque alimentaire en province Nord
- Fiche technique - Herbicides, gestion des mauvaises herbes sur 4 grandes cultures

40 TECHNIQUE & INNOVATION

- En bref
- Lancement de l'Upa crevettes
- Fiche technique - gestion des déchets : déchets phyto, comment les évacuer ?
- Tout savoir sur la fertilisation organique des fourrages
- Fiche technique - machinisme agricole : Itinéraire technique d'une préparation de sol pour la culture de l'igname

50 FORMATION

- Retour sur la semaine de l'alternance
- Les prochaines formations agricoles

52 NOTRE RÉSEAU

- L'actualité de nos partenaires
- Centre d'apiculture - Introduction à la sélection des abeilles
- Bienvenue à la ferme
- Le coin des affaires

Envoyez vos infos
à redac@cap-nc.nc



ÉDITO

« SÉCURITÉ ALIMENTAIRE » : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VALIDE !

Loin de moi l'idée de passer sous silence la naissance de l'Upa crevettes, de minorer les efforts d'adaptation des acteurs de la charte

bovine face au phénomène El Niño, d'oublier le succès de la semaine de l'alternance ou de passer à la trappe l'enjeu de la lutte contre le vol du bétail ! Tous ces sujets figurent en bonne place dans ce numéro et ils sont essentiels.

Il convient toutefois de mettre en exergue la belle séquence que le président de la République, Emmanuel Macron, a consacré à notre secteur, lors d'une visite d'exploitation, à Moindou, sur les terres de David Moulin, que je remercie très chaleureusement pour sa formidable implication.

Lors de cette séquence, mardi 25 juillet, le président de la République a montré l'attachement qu'il portait à notre sécurité alimentaire en rappelant qu'il n'est pas « possible de déléguer notre alimentation à d'autres ». Il en a également profité pour annoncer qu'il était très favorable à la mise en place d'un outil de structuration du foncier avec pour objectif, notamment, de favoriser l'installation à la terre. J'espère pouvoir évoquer concrètement ce sujet avec le ministre délégué chargé des Outre-mer, lors d'un prochain séjour dans l'Hexagone, à l'automne.

Nous pourrions très bientôt discuter de tous ces sujets à l'occasion des foires à venir, lors desquelles vos élus et moi-même serons heureux de vous accueillir sous le pavillon de l'agriculture et de la pêche. Et plus particulièrement le vendredi 11 août, à Bourail, lors de la désormais traditionnelle table ronde à laquelle nous convions les institutions, les élus et nos partenaires pour un échange convivial. En cette première année de nouvelle mandature, il me tarde de pouvoir échanger sur l'ambition affichée de faire croître la part de produits locaux dans nos assiettes et celles de nos enfants. Notre sécurité alimentaire passe par là et cette ambition ne peut pas se nourrir uniquement de mots. Elle requiert une attitude terre-à-terre. Ça nous connaît !

Jean-Christophe Niauou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60 / Fax 28 45 87 / mail : accueil@cap-nc.nc

Directeur de publication : Jean-Christophe Niauou

Directeur général : Yannick Couete

Chargée de communication : Alizée Maio

Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Ont contribué à ce numéro :

- Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14
- Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Berhaut, Alexandre Étuvé, Julie Ferrand, Vincent Galibert, Valérie Hanne, Laura Henry, Luen Iopue, François Japiot, Yoann Kerhouas, Denis Labiau, Sabrina Lucien, Alizée Maio, Joëlle Metua, Pauline Meurday, Sébastien Utard, Lorenzo Zinni), Passerelle (Séverine Aguilar, Marie-Lise Calabretto, Baptiste Gouret, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre), Chloé Fontfreyde (Opao NC), Romain Gueyt (Technopole), Virginie Leclerc-Roques (Fiaf), Audrey Leopold (IAC), Amandine Martin (Agence rurale), Yolaine Mauffrey (CFPPA Sud), Marine Robic (CFPPA Nord), Chloé Saglibène (Valorga)
- Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42

Photos de couverture : © CAP-NC - M. Reveilhac

Régie publicitaire : agence Rezo - tél. 28 63 01 / 77 19 72 / 87 74 93 - rezomedias@gmail.com

Impression : Artypo

ISSN : 1257 - 0397



La Calédonie agricole est tirée à 3 700 exemplaires.

Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.

Uniquement sur abonnement - Pour vous abonner (6 numéros par an),

contactez-nous à comm@cap-nc.nc



> www.cap-nc.nc

> Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie



> webapp.cap-nc.nc

WebApp!



Du champ à votre smartphone, toute l'actu agricole ! webapp.cap-nc.nc

Flashez-moi !



Le président de la République, EMMANUEL MACRON, rencontre les agriculteurs

Lors de son court séjour en Nouvelle-Calédonie les 25 et 26 juillet, le président de la République a souhaité inscrire à son agenda, pourtant particulièrement chargé, une séquence agricole, avec une visite d'exploitation, à Moindou, chez David Moulin.

À cette occasion, Emmanuel Macron a fortement insisté sur la nécessité, pour le territoire, de mettre en œuvre toutes les actions susceptibles de garantir sa sécurité alimentaire. Il a ainsi mis l'accent sur son désir de voir émerger un outil de structuration du foncier agricole ; lequel aura notamment en charge d'accompagner les projets d'installation.



De gauche à droite, Jean-Christophe Niaoutou, David Moulin, le ministre délégué aux Outre-mer, Philippe Vigier, le député Nicolas Metzdorf et Emmanuel Macron



Présentation des élus de la CAP-NC : Mario Lopez, Franck Soury-Lavergne et Dylan Debien



Emmanuel Macron se prête au jeu du selfie avec Jean-Christophe Niaoutou et David Moulin

Merci à Joséphine Chanteau, chargée de communication de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie, et à La Voix du Caillou pour la mise à disposition gracieuse de leurs photos.



5^e édition du concours de miels

C'est au Giép-NC, partenaire de l'événement, qu'a eu lieu le 24 juillet le concours des miels de Nouvelle-Calédonie, organisé par le Centre d'apiculture (CPA) de l'Adecal-Technopole. La production locale de miels d'excellence a été une nouvelle fois mise à l'honneur via quatre catégories : miels de niaouli, miels toutes fleurs clairs, miels toutes fleurs foncés et miel crémeux. Les lauréats médaillés d'Or bénéficieront de la prise en charge des frais d'inscription au Concours général agricole de Paris 2024.



Pour connaître la liste des lauréats, consultez la page [Centre d'apiculture - Nouvelle-Calédonie](#)

États généraux de la filière porcine

À l'initiative des organisations professionnelles de la filière porcine, de l'Ocef et de l'Agence rurale, éleveurs, transformateurs, organisations professionnelles, services techniques et consommateurs se sont réunis à Païta le 27 juillet pour une journée de travail et d'analyse des enjeux et perspectives. La journée a débuté par des ateliers autour de diverses thématiques (de la production à la transformation), suivis de restitutions pour identifier les pistes d'amélioration, réaliser un diagnostic et fixer un cap pour l'avenir de la filière.

Hommage à deux agriculteurs...

Philippe Gontard, décédé le 14 juin, était agriculteur bio à Païta. Il a été un membre actif de l'association Bio Calédonia et a participé à son développement sur le territoire.

Louis Bouteille, décédé le 23 juin, a été éleveur à Moindah, après avoir fait carrière à la SLN.

Le président de la Chambre d'agriculture et de la pêche, Jean-Christophe Niautou, les élus et le personnel salarié adressent leurs plus sincères condoléances à leurs familles.

Conférence sur l'agri-énergie

La CAP-NC, le gouvernement et Synergie ont organisé une réunion d'échanges sur l'agri-énergie, le 27 juillet à Nessadiou, en présence de Christopher Gygès, membre du gouvernement en charge de la transition énergétique, et Jean-Christophe Niautou, président de la CAP-NC. Pour rappel, dans le cadre du Stenc (schéma de transition énergétique), la Nouvelle-Calédonie favorise le développement des énergies renouvelables, en cherchant à accroître notamment le parc des panneaux photovoltaïques. Si leur mise en place peut générer des revenus pour les agriculteurs, elle peut aussi avoir pour corollaire une diminution de la surface agricole utile. Il s'agit donc d'imaginer un pilotage capable de nourrir deux ambitions : la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire.



Tout savoir sur les formations agricoles

Du 10 au 12 juillet, le service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche et le RSMA-NC (régiment du service militaire adapté) ont présenté conjointement leur offre de formation en allant à la rencontre des jeunes Calédoniens de Bourail, Pouembout et Koumac et des agriculteurs qui souhaitent former un alternant. Une belle occasion de valoriser les filières de formation en alternance qui offrent aux diplômés une insertion professionnelle dans le monde agricole.

+ d'infos

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 31 69 - formation@cap-nc.nc - cap-nc.nc



Bientôt, le village de l'alimentation

Organisé par Pacific Food Lab et ses partenaires dans le cadre de la journée locale de l'alimentation, le Village de l'alimentation aura lieu cette année place Moselle, en face du marché à Nouméa, dimanche 1^{er} octobre de 8 h à 15 h. Les producteurs, artisans et commerçants qui souhaitent y participer devront proposer des produits locaux bruts ou transformés (fruits et légumes, confitures, achards, miel...), des plantes ou de l'artisanat de fabrication locale (bijoux, textiles, savon, etc.).

Contact pour s'inscrire et réserver un stand :
tél. 99 10 05 - collaborateur.pacificfoodlab@gmail.com

Aide à la commercialisation en province Nord

L'aide à la commercialisation des fruits, légumes et tubercules tropicaux (hors squashes destinés à l'export et pommes de terre) est renouvelée en province Nord, avec un effet rétroactif pour l'année 2023. Pour en bénéficier, les justificatifs - carte agricole + RIB + carte d'adhésion à Bio Calédonia ou Repair - doivent être transmis à l'Agence rurale ; les factures ou les bordereaux doivent être remis à la CAP-NC (siège ou antennes). La date limite des demandes est le 31 janvier 2024. Le dispositif est toujours en place en province des Îles.

+ d'infos

Contactez l'Agence rurale
Tél. : 26 09 60 - contact@agencerurale.nc



Lauréats du Fonds pour le développement de la vie associative

Mardi 11 juillet, le haut-commissaire de la République a remis les contrats d'engagement aux lauréats du Fonds pour le développement de la vie associative. Deux associations engagées pour l'agriculture sont lauréates en 2023. Coléo, en charge de la gestion des déchets agricoles, recevra une subvention au titre de son fonctionnement. Valorga, cluster pour la valorisation des matières organiques locales, recevra une subvention de projet pour la dynamisation des filières en province Nord.



LE CRÉDIT PRO !

Leasing-défiscalisation

 **25 79 79**
credical@credical.nc

Nos experts en financement sont

À VOTRE ÉCOUTE

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30.



Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Crédical - 6 rue Jean Chalier - PK4 - 98800 Nouméa - RIAS : NC170058.

Aide au transport des intrants 2023

Pour rappel, cette aide vise à réduire le coût du transport des aliments et des engrais pour tous les transports réalisés pendant l'année 2023 dans la limite du budget. Les bénéficiaires doivent envoyer directement leurs justificatifs à l'Agence rurale sans passer par les centres multiservices. La date limite de transmission des justificatifs est arrêtée au 31 janvier 2024 pour les provinces Sud et Nord et au 28 février 2024 pour la province des Îles.

Pour connaître les conditions, rendez-vous sur agence-rurale.nc
Tél. : 26 09 60
contact@agencerurale.nc



Appels à projets de la province Sud

Deux appels à projets sont en cours. Le premier sur l'agroforesterie, proposé dans le cadre de la stratégie de reboisement des exploitations agricoles, vise à favoriser le bien-être animal et à améliorer l'agronomie du sol pour protéger les cultures en luttant notamment contre l'érosion. Le second concerne les plantations d'orangers, mandariniers, manguiers et avocatiers pour soutenir le développement de la filière fruitière et augmenter la production de fruits. Les dossiers complets (formulaire de candidature daté, signé et accompagné des pièces justificatives obligatoires) doivent parvenir au plus tard le 31 août 2023.

Renseignements

Direction du développement durable des territoires - Tél. : 20 38 00
dddt.aap@province-sud.nc - province-sud.nc

Renouvellement des Certiphyto

Une date de fin de validité figure sur vos attestations Certiphyto. **Une fois la date passée, vous n'avez plus le droit d'exercer vos activités (achat, application, distribution...) liées aux PPUA.** Pour renouveler votre Certiphyto dans un délai de six mois après la date de fin de validité, les conditions sont les suivantes :

- > Pour le NC3, renouvellement soit en candidat libre, soit en formation courte (1 jour + évaluation)
- > Pour le NC4, renouvellement en formation courte (2 jours + examen)

Passé ce délai, vous devrez faire un cycle complet de formation initiale. Pour le NC1, une journée de formation est nécessaire pour son renouvellement, quel que soit le délai. Pour connaître les dates des prochaines formations Certiphyto, rendez-vous en page 51 ou sur cap-nc.nc, rubrique "Environnement & territoire".



Renseignements

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc



Initiative 4p1000 : conférence régionale

L'Initiative internationale 4 pour 1000 vise à montrer que l'agriculture et, en particulier, les sols agricoles peuvent jouer un rôle crucial pour la sécurité alimentaire et le changement climatique. À ce titre, elle organise du 19 au 22 septembre à Hyderabad, en Inde, une conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique. La thématique ? Séquestration du carbone dans les sols : potentiel, opportunités et stratégies pour des sols sains et l'atténuation du changement climatique.



Bénéficiaire du dispositif Réagir

Gratuit, personnalisé et confidentiel, le dispositif Réagir est accessible à tous les ressortissants de la Chambre d'agriculture et de la pêche et vise à les aider à trouver des solutions efficaces et adaptées à leur situation. L'objectif du dispositif est d'accompagner les chefs d'exploitation en fonction de leur niveau de difficulté dans l'élaboration d'un plan de redressement, avec des outils de gestion efficaces.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle appui aux ressortissants - Tél. : 24 31 66 - reagir@cap-nc.nc - cap-nc.nc/dispositif-reagir/

Réagir

Solidarité & Accompagnement
 NOUVELLE-CALÉDONIE

24 31 66



LES RENDEZ-VOUS DE JEAN-CHRISTOPHE NIAUTOU, PRÉSIDENT DE LA CAP-NC

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	AUTRES ÉLUS PRÉSENTS
2 juin	Gouvernement	Clôture de la semaine de la normalisation	
5 juin	Congrès	Réunion de la Commission de l'agriculture et de la pêche	
8 juin	Province Sud	Rencontre avec la présidente Sonia Backes	
8 juin	CAP-NC	Rencontre avec la Fedom et Hervé Mariton	
8 juin	Autorité de la concurrence	Rencontre avec le président Stéphane Retterer	
22 juin	CAP-NC Nessadiou	Assemblée générale	tous les élus
27 juin	Gouvernement	Rencontre avec Chrystopher Gygès, élu en charge de l'économie	
27 juin	Province Sud	Groupe de travail PUD Moindou	
28 juin	Mairie de Nouméa	Inauguration de la semaine de l'alternance	
29 juin	Fête de la mandarine	Représentation de la CAP-NC à Canala	
3 juillet	Association PEW	5 ^e Journée mondiale des océans	
4 juillet	Mairie de Dumbéa	Rencontre avec Gérard Piolet, élu	
4 juillet	Gouvernement	Rencontre avec Jérémie Katidjo Monnier, élu en charge du développement durable	
5 juillet	Province Sud	Travail sur la restructuration des encours des prêts souscrits par les agriculteurs	
6-7 juillet	Province Nord	Visites de terrain à Koné, Pouembout	
8 juillet	La Foa	Courses hippiques / Grand prix de la CAP-NC	
12 juillet	Province Sud	Groupe de travail PUD Moindou	
13 juillet	Finc	Présentation par Xavier Benoist de la marque territoriale Cagou	
14 juillet	Haut-commissariat	Défilé militaire du 14-Juillet	
22 juillet	Foire de Thio	Représentation de la CAP-NC	

LES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	ÉLUS PRÉSENTS
2 juin	Waho	Comité Fête des produits de Yaté	Guillaume Vama
6 juin	Gouvernement	Forum "Perspectives : quel modèle pour la Nouvelle-Calédonie ?"	Guillaume Vama
8 juin	CESE	Gestion eau sur les rivières de Pouembout et Nindia en province Nord	Johan Kuhn
12 juin	Haut-commissariat	Séminaire international sur les grands fonds marins	Mario Lopez
14 juin	Congrès	séance de la Commission spéciale « Ruamm »	Angelo Devaud
19 juin	CAP-NC Pouembout	Présentation des services de la CAP-NC aux élèves du lycée Michel-Rocard	Grégory Weiss
23 juin	CESE	Séance plénière Gestion eau rivière de Pouembout	Johan Kuhn
25 juin	Parc forestier - Nouméa	Festival Beefolies	Delphine Zeoula, Philippe Lemaître
26 juin	Gouvernement	Comité de gestion du fonds de soutien à la Politique de l'eau	Christian Georget, Johan Kuhn
29 juin	Province Sud	Comité d'études Révision PUD Dumbéa	Myriam Gallois
1 ^{er} juillet	Nessadiou	projet PERENNE - Kiwa Initiative	Franck Soury-Lavergne, Grégory Weiss
5 juillet	Congrès	Commission redressement Ruamm	Franck Soury-Lavergne
13 juillet	Adecap-Technopole	Bilan des activités 2022 des centres techniques	Caroline Faivre
18 juillet	Davar - Sivap	Convocation CCPPUAJ	Grégory Weiss
19 juillet	Province Sud	PUD de Boulouparis	Myriam Gallois
24 juillet	Adecap-Technopole	Concours des miels	Caroline Faivre
27 juillet	Gouvernement	Conférence Agri-énergie	Guillaume Vama
27 juillet	Agence rurale	États généraux de la filière porcine	Marianna Matj, Steeven Marcias, Sylvie Birot di Folco

DATE	COMMISSIONS ET COPIL	NOMBRE D'ÉLUS PRÉSENTS
1 ^{er} juin	Commission Finances	8
12 juin	Commission Marché de gros	3
20 juin	Commission Appels d'offres	3
6 juillet	Copil CGN	5
7 juillet	Copil PMA	9
18 juillet	Copil Réagir	2
24 juillet	Commission pôle Animal	4





PROTEGE

PROTEGE, projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes, est un programme financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Il met en place des actions en faveur du développement durable et résilient des économies de la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna et les îles Pitcairn face au changement climatique. Focus sur l'actualité du projet.



Restitution sur la fertilité des sols et la gestion de l'eau en agroécologie chez Stéphane Soury-Lavergne, à Pouembout le 28 juin



Restitution sur les essais en agroforesterie et production de tubercules chez Guillaume Vama, à l'île des Pins le 13 juillet

LES FERMES DE DÉMONSTRATION : RESTITUTIONS TECHNIQUES

Depuis début juin, des restitutions techniques sont organisées dans le réseau des fermes de démonstration qui ont participé au projet PROTEGE afin de favoriser la transition agroécologique pour une agriculture adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité, et de gérer les ressources forestières de manière intégrée et durable. Au programme de ces restitutions : présentation du rôle du réseau, des

techniques et pratiques mises en place et dans quel but, des problématiques rencontrées et les solutions proposées, ateliers et démonstrations sur le terrain, perspectives pour l'agriculteur. L'occasion pour l'ensemble des participants - agriculteurs, services techniques, chercheurs, associations, etc. - de partager et échanger sur leurs essais, leurs expériences et les attentes de continuité.

Favoriser les systèmes agroécologiques

Début juillet, 25 agents de la CAP-NC, de l'Agence rurale, des provinces Nord et Sud, de l'IAC, l'Adecal-Technopole, REPAIR, Agir, Wallis-et-Futuna et Polynésie française ont été formés pendant une semaine à l'outil de diagnostic TAPE créé par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Déjà utilisé au sein du réseau des fermes de démonstration, cet outil d'évaluation de la performance agroécologique des exploitations permet de produire des données globales et harmonisées sur les caractéristiques multidimensionnelles des systèmes agricoles. TAPE sert à accompagner, à l'échelle d'un territoire, les processus de transition agroécologique. Une journée d'application de l'outil s'est déroulée sur le terrain, dans les exploitations de Méryl Cugola à La Foa et de Patrice Moasadi à la tribu de Méhoué à Canala. L'outil est disponible sur kobotoolbox (ordi, smartphone, tablette) sous la forme d'une application.

Le 19 juin a eu lieu la dernière rencontre du réseau des fermes de démonstration, sur l'exploitation agricole de René Wacapo, à Lifou. Une belle occasion pour les 15 agriculteurs, venus des trois provinces, d'échanger et de partager leurs méthodes, expériences et pratiques et de réfléchir collectivement sur la démarche et les perspectives d'avenir. Au programme également de la journée, deux visites d'exploitation : chez Louis, producteur de vanille, et chez Jules, apiculteur.



Les mycorhizes améliorent la fertilité du sol

Des essais d'apport de champignons microscopiques à arbuscules, appelés aussi mycorhizes, ont été réalisés en arboriculture chez Mickaël Sansoni, ferme de démonstration PROTEGE. Et les résultats sont concluants ! Après deux ans de mise en place des parcelles, la mycorhization observée sur les systèmes racinaires est presque deux fois plus élevée pour les zones où les champignons ont été introduits, et ce pour tous les types de sol. La glomaline, protéine sécrétée par les champignons favorisant l'aération, l'agrégation des particules de sol et la fertilité, est plus importante dans ces zones (+26 %). Les essais ont également montré que les mycorhizes améliorent la nutrition des plantes en phosphore (+20 %) et la croissance des plants d'agrumes.

Retrouvez le livrable final sur la page agroécologie et climats insulaires du site cap-nc.nc/protege/

Chambre d'agriculture et de la pêche - PROTEGE
Tél. : 93 52 75 - protege@cap-nc.nc

Bilan d'activité 2022, fin et suite !

L'édition 2022 du bilan d'activité de la CAP-NC revêt un caractère particulier. Il est à la fois le marqueur de la dernière année de la présidence de Gérard Pasco, après 16 ans à la tête de notre maison consulaire, et celui de la première année avec un pôle Pêche. Enfin, l'année aura été scellée par des élections ayant conduit Jean-Christophe Niaoutou à occuper la présidence depuis janvier 2023.

On peut se réjouir de l'intégration réussie des pêcheurs au sein d'une chambre consulaire désormais forte de toutes les composantes contribuant à nourrir les Calédoniens. On peut également être confortés par la transition en douceur opérée entre l'ancienne mandature et la nouvelle assemblée générale, consolidée par la présence de 12 organisations professionnelles, dont celles du secteur de la pêche.

L'année 2022, comme le manifeste ce bilan, aura également été plus sereine pour la CAP-NC avec une relative stabilité du budget, des effectifs et des actions.

Cette stabilité n'exclut toutefois pas les formidables temps qu'ont été le rendez-vous Tech&Bio (agrémenté de la visite de Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France), les ateliers de la transition alimentaire et les asises de la pêche professionnelle.

A contrario, les premières conséquences de la guerre en Ukraine et les effets prolongés de La Niña auront lourdement pesé sur la santé économique de nos ressortissants. Une fois de plus, ces événements ont obligé les exploitants à s'adapter, à faire « le dos rond ». Non sans casse malheureusement, mais avec une chambre consulaire toujours à leurs côtés !



➤ **LE BILAN D'ACTIVITÉ 2022 EST ACCESSIBLE SELON TROIS MODALITÉS :**

1. sur le site web : cap-nc.nc
2. via webapp.cap-nc.nc, dans la rubrique « Documentation »
3. en envoyant un mail à comm@cap-nc.nc pour solliciter la version numérique

ABREUVOIRS & MANGEOIRES

TARIF SPECIAL AGRICULTEURS *

* EXO HORS TGC SOUS PRÉSENTATION DE LA CARTE AGRICOLE + AGRÉMENT À JOUR

Devis gratuit et rapide



ABREUVOIRS 50 L
ROBINET FLOTTEUR COMPRIS
ANTI UV



ABREUVOIRS 200 L / 300 L
ROBINET FLOTTEUR COMPRIS
ANTI UV



ABREUVOIRS 1000 L
ROBINET FLOTTEUR COMPRIS
ANTI UV



ABREUVOIRS 1700 L
ROBINET FLOTTEUR COMPRIS
ANTI UV



RATELIER À FOIN

6 FENÊTRES POUR L'ACCÈS AU FOIN
SOCLE ANTI HUMIDITÉ
DÉPLAÇABLE AVEC UN PIQUE-BALLE
ANTI UV

Cantines à l'unisson : une édition dédiée aux signes de qualité

Depuis 2018, Pacific Food Lab organise plusieurs événements phares, dont Cantines à l'unisson. L'objectif ? Introduire davantage de produits locaux dans les assiettes des réfectoires. En juin, cette semaine de mobilisation des établissements, des équipes de cuisine et des producteurs et fournisseurs de produits locaux a mis l'accent sur les produits certifiés. Agriculture responsable, Bio Pasifika et Pêche responsable figuraient au menu !



Depuis cinq ans, l'opération Cantines à l'unisson mobilise les cantines des collèges et lycées du territoire autour des produits locaux. Elle vise à démontrer la capacité des différents acteurs de l'alimentation (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, colporteurs, grossistes, transformateurs et chefs de cuisine) à travailler ensemble pour proposer davantage de produits locaux dans les assiettes des enfants. Avec 65 000 repas servis chaque jour, la cantine représente en effet un fabuleux laboratoire et un levier à grande échelle pour essayer de développer la consommation de produits locaux. Mettre en relation les établissements avec les producteurs de la zone, accompagner les chefs pour imaginer de nouvelles recettes à base de produits du pays et de saison, et initier les enfants aux saveurs locales et au bien-manger : trois actions déterminantes pour installer de nouvelles habitudes, bénéfiques à la consommation de produits locaux et dans la lignée de la transition alimentaire imaginée pour la Nouvelle-Calédonie.

LA 11^E ÉDITION, CONSACRÉE AUX LABELS

En juin dernier, ce rendez-vous en faveur des produits locaux portait cette fois-ci les couleurs des trois labels - Agriculture responsable, Bio Pasifika et Pêche responsable, puisque cette 11^e édition « La Belle Cantine » était dédiée aux produits certi-

fiés. Onze structures labellisées figuraient ainsi au catalogue de fournisseurs de produits locaux de l'événement. Car l'approvisionnement des cantines est un point clé du dispositif, sur lequel Pacific Food Lab travaille particulièrement, en initiant et consolidant des liens avec le bassin de production à proximité des établissements. Dans cette optique, il propose durant l'événement un catalogue de producteurs prêts à jouer le jeu en mettant à disposition des produits pour les commandes des cantines.

Cas un peu à part, John Neporo, chef de cantine au lycée agricole de Pouembout,

a la chance d'avoir une exploitation (dont toute la production végétale est certifiée Agriculture responsable) aux pieds de sa cantine. L'équipe de PFL est partie à sa rencontre et rapporte que pour le chef, « Le lien entre la production du lycée et les repas servis à la cantine est très important. C'est là tout l'avantage d'un lycée agricole qui possède sa propre exploitation : il permet un approvisionnement en circuit court ». D'ailleurs, les ignames récoltées lors de l'ouverture de Cantines à l'unisson ont été cuisinées dans les jours qui suivent. Hop, du champ à l'assiette des élèves...

LES SIGNES DE QUALITÉ (SIQO) : DES PRODUITS LOCAUX ET CERTIFIÉS



Agriculture responsable, Bio Pasifika, Pêche responsable et Certifié authentique sont des labels calédoniens reconnus. Ces signes de qualité apportent une garantie officielle sur les modes de production des professionnels. Des contrôles réguliers attestent que le producteur ou le transformateur applique bien les exigences du cahier des charges, qui portent principalement sur l'environnement, les pratiques agricoles ou agroalimentaires, les conditions de travail et la traçabilité.

➤ LES TEMPS FORTS DE LA 11^e ÉDITION DES CANTINES À L'UNISSON



**14 cantines du territoire ont joué le jeu !
Quelques temps forts et rencontres
entre l'équipe de Pacific Food Lab
et les établissements ont émaillé la semaine :**

➤ LUNDI 26 JUIN

Collège Louis-Léopold Djiet, Bourail

- Échanges avec la gestionnaire de l'internat Sarah Quenneville ;
- Errard Omo et son équipe ont préparé un repas de produits locaux.

➤ MARDI 27 JUIN

Lycée agricole Michel-Rocard, Pouembout

- Ateliers et récolte des ignames sur l'exploitation du lycée avec les élèves ;
- Mot d'ouverture de Pacific Food Lab et des partenaires, repas de produits locaux préparé par l'équipe de John Neporo.

➤ MERCREDI 28 JUIN

Internat provincial du collège de Koumac

- Échanges avec la gestionnaire de l'internat Marie-France Natimaine ;
- L'équipe de cantine et les CAP cuisine ont préparé un repas de produits locaux, sous la houlette de Auguste Takana et Marie-France Beleouvoudi.

➤ JEUDI 29 JUIN

Collège Gabriel-Païta, Païta

- Laurence Upigit, présidente du cluster et cheffe de cantine, avait prévu un repas à base de produits locaux ;
- Échanges en visio avec Guillaume le cantinier, un chef de cantine métropolitain qui partage son quotidien et sa démarche anti-gaspillage sur les réseaux.

➤ VENDREDI 30 JUIN

Collège de Normandie, Nouméa

- Le chef de cantine David Ali Ben Hadj et son équipe ont proposé un menu réalisé avec des produits issus d'une exploitation Agriculture responsable en circuit court.

GAMMES DÉDIÉES À NOS AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS CALÉDONIENS

PRÉSENT 11.12 & 13 août 2023

FOIRE DE BOURAIL
— DEPUIS 1922 —

Accompagnement personnalisé du financement de votre projet

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrigation et l'irrigation agricole

TEL. : 28.48.23 | WWW.ESQ.NC

4, RUE EINSTEIN - BP 3748 - 98846 NOUMEA

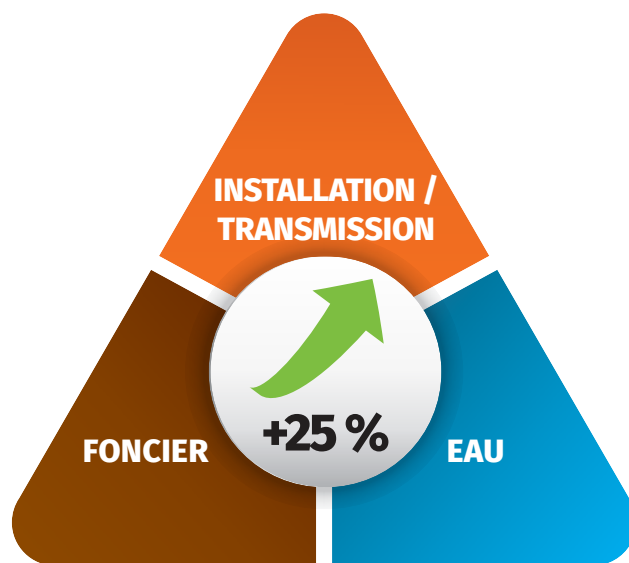


Sans triangle vertueux, pas de « +25% » !

Certains parlent d'utopie, d'autre évoquent un objectif irréaliste, certains enfin diront qu'il s'agissait là d'un simple slogan de campagne. Un fait, au moins, est avéré : l'ambition affichée par la nouvelle mandature ne manque pas d'envergure et son écho est audible au-delà du cadre strict des ressortissants de la Chambre d'agriculture et de la pêche ; et c'est tant mieux !

Le premier à se réjouir que cet intitulé des « +25% », qui est bien une ambition affichée et non un simple thème de campagne, soit repris à l'extérieur de la CAP-NC n'est autre que son président, Jean-Christophe Niaoutou. « Nous devons nous réjouir que d'autres se saisissent de cette ambition. En avoir la paternité est une chose, veiller à ce que cette ambition devienne une réalité partagée en est une autre, bien plus exaltante. À elle seule, la CAP-NC ne peut pas faire avancer les différents curseurs capables de nous mettre tous sur le chemin menant à ces « +25% ». Cela sollicite un volontarisme partagé, la certitude commune que notre sécurité alimentaire est un enjeu stratégique qui dépasse toute forme de clivage politique. Il n'en demeure pas moins que nous souhaitons peser avec toute la détermination, tout le dynamisme, qui nous ont conduits à formuler cet ambitieux projet. »

D'ores et déjà, au cours du premier semestre 2023, de nombreux acteurs, privés ou institutionnels, ont fait part de leur intérêt pour cette démarche et ont sollicité la CAP-NC pour mettre en œuvre des leviers susceptibles de permettre des premières avancées quant à la part de produits locaux dans nos assiettes. Qu'il s'agisse de restaurations collectives d'entreprise, d'hôtellerie, de cantines scolaires, d'ateliers de transformation, les signaux positifs se sont multipliés depuis l'entame de la nouvelle mandature.



PAS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SANS TRIANGLE VERTUEUX !

Il convient désormais de franchir le cap du « y'a plus qu'à », dont on connaît tous les effets retors et retards ! En créant quatre groupes de travail transversaux (GTT) auxquels sont invités à participer tout autant des ressources techniques internes à la chambre, des élus référents que les partenaires ad hoc, la nouvelle mandature ne veut pas s'arroger un quelconque leadership sur ces thèmes de référence (**foncier, eau, installation/transmission**) mais bien être le vecteur d'une impulsion, d'un élan, devant mener à un objectif commun, qui se résume facilement : « +25% » !

Augmenter de 25 % la part des produits locaux dans notre alimentation, c'est possible !

Avec un taux de couverture des denrées alimentaires produites localement de 17 %, la sécurité alimentaire de la Nouvelle-Calédonie n'est pas assurée. Enjeu majeur pour notre territoire du fait de son insularité, voire de sa double insularité pour les îles autour de la Grande Terre, cette problématique est étroitement partagée avec nos homologues du Pacifique (Wallis-et-Futuna et Polynésie française).

PAS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SANS UNE STRATÉGIE POLITIQUE AMBITIEUSE

Bien qu'il s'agisse souvent d'une problématique de production (faible attractivité, aléas sanitaires ou climatiques...), la question de la part des produits locaux dans notre alimentation concerne également la structuration des filières, le transport et la commercialisation (atteindre les consommateurs au meilleur prix !), la transformation, la conservation et la valorisation des produits "en saison".

Ces dernières années, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour concourir à augmenter la part des produits locaux, avec des projets d'approvisionnement et de transformation des produits locaux dans les cantines, l'émergence d'une coopérative de producteurs de fruits et légumes et de différentes structures collectives, ainsi que le travail des industries agroalimentaires locales. Tout cela nécessite toutefois, en complément, une stratégie politique ambitieuse, et plus particulièrement à destination des cantines, qui sont un élément pivot à tous points de vue (volume, éducation, prévention, effet de levier), et des moyens pour pérenniser et amplifier ces actions.

LES CANTINES SCOLAIRES : ÉLÉMENT PIVOT DE CETTE AMBITION

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en collaboration avec la CAP-NC et l'Adecap-Technopole, et avec le soutien financier de l'Union européenne (PROTEGE), a travaillé avec tous les acteurs à un plan de transition alimentaire qui devrait être adopté prochainement. L'action phare du plan de transition ali-

mentaire du gouvernement est la loi sur l'intégration des produits locaux dans les cantines. Déclinaison sur notre territoire de la loi EGAlim, cette mesure forte serait un véritable « boost » pour l'ensemble du secteur et l'atteinte des objectifs fixés.

L'État a également un rôle à jouer via le prochain contrat de développement dont on pourrait espérer qu'il constitue un dispositif d'appui à la mise en œuvre de cette loi, par le soutien aux équipements des communes, structures collectives, établissements scolaires.

Enfin, démarrant début 2025, le prochain programme de coopération régionale UE-PTOM du Pacifique (programme post PROTEGE) portera sur l'économie verte et bleue et les systèmes alimentaires durables. Dans la lignée de la stratégie européenne « Farm to Fork », l'intervention de l'UE contribue à la mise en pratique des techniques agroécologiques, au renforcement des équipements des structures collectives et à l'animation de projets structurants de commercialisation et de valorisation.



Rappelons que le nombre de repas servis dans nos cantines est d'environ 60 000 par jour, soit **plus de 10 millions de repas/an**, sur la base de 34 semaines scolaires annuelles. **Un soutien de 120 F/repas** (pour un repas coûtant en moyenne 250 F à l'heure actuelle) **constituerait un formidable levier économique pour l'ensemble de la chaîne de valeur**. Outre ses évidents effets économiques, une telle mesure, contribuant à élever notre niveau de sécurité alimentaire, aurait des conséquences positives à plusieurs titres : éducation, environnement, exemplarité régionale, etc.

Sécuriser le foncier agricole : un impératif !

Lors du dernier recensement général agricole (RGA) de 2012, le foncier agricole représentait une superficie utile (SAU) de 222 200 ha, occupée à 97 % par l'élevage bovin viande extensif. Si la mise en place en 2016 des baux ruraux sur les terres privées fut accompagnée de mesures fiscales incitatives, la proportion de foncier agricole loué demeure toutefois très faible. L'application de ces baux ruraux sur terres coutumières n'est pas effective. Le principal frein de la location en terres coutumières est la sécurisation du locataire.

UNE PRESSION FONCIÈRE INTENSE SUR LES TERRES PRIVÉES

Les terres privées concentrent aujourd'hui l'essentiel de la pression foncière : développement urbanistique et économique, espaces de loisirs, revendications foncières, etc. En l'absence d'un outil de régulation, cette concurrence se traduit par une envolée des prix et rend l'accès au foncier difficile pour des projets agricoles, et ce d'autant plus qu'il convient de faire face à une absence de mise en commun des informations quant à l'usage du sol. Cette pression a pour corollaire automatique une importante perte de SAU, estimée à 27 % entre 2002 et 2012 (source RGA),

avec une proportion beaucoup plus importante sur les terres coutumières. Cette érosion s'est poursuivie depuis. Toutefois, l'absence, depuis 2012, de recensement général agricole, rend l'estimation aléatoire. Dans un tel contexte, la production agricole marchande s'est concentrée ces 30 dernières années sur le Sud de la côte Ouest, alors que la déprise agricole est prégnante sur la côte Est de la Grande terre et dans les îles Loyauté.

METTRE EN PLACE UN OPÉRATEUR DU FONCIER AGRICOLE ADAPTÉ À NOTRE CONTEXTE

Assurer une véritable gestion du foncier agricole, aussi bien pour les terres privées et le domaine public (faible part de valorisation agricole) que pour les terres coutumières (sous-valorisation du potentiel agricole), est un strict impératif. Fortement impliquée dans le groupe de travail « Foncier et souveraineté alimentaire » sous l'égide de l'État, la CAP-NC, sous l'impulsion de la nouvelle mandature, a par ailleurs créé un groupe de travail transversal sur cette thématique, afin d'être force de proposition durant les quatre années à venir, et ainsi alimenter la réflexion de l'État et de la Nouvelle-Calédonie sur l'avenir de l'Adraf (Agence de développement rural et d'aménagement foncier).

Un tel opérateur, doté des moyens financiers nécessaires, aurait notamment pour missions de :

- > gérer un observatoire cartographique du foncier agricole ;
- > protéger le foncier agricole par l'arbitrage des mouvements, la régulation et la lutte contre la spéculation ;
- > développer la gestion locative de foncier agricole, aussi bien sur terres domaniales que sur terres coutumières.

Installation des jeunes à la terre, renouvellement des générations, augmentation de la production agricole pour une meilleure sécurité alimentaire, meilleure répartition géographique de la production agricole, les enjeux et objectifs en termes de foncier sont aisément identifiables.

Sans terre, pas d'agriculture...



➤ RÉPARTITION ACTUELLE DU FONCIER

À l'heure actuelle, les collectivités (Nouvelle-Calédonie, provinces, communes et État) détiennent 57 % de la superficie globale du territoire (forte de 18 203 km²), 27 % sont des terres coutumières et 16 % des terres privées. Dans le cadre du rééquilibrage, le foncier calédonien a connu d'importantes mutations, notamment depuis la première réforme foncière de 1978, qui fut exclusivement mise en œuvre sur la Grande Terre. Au titre du lien à la terre, 142 138 ha de terres privées ont ainsi été redistribués au système coutumier (tribus, clans et groupements de droit particulier local - GDPL), ce qui représente 85 % de la superficie totale redistribuée sur la période.



© CAPAC - N. Petit

POLITIQUE DE L'EAU PARTAGÉE : QUELS FONDS ?

Pour rappel, le coût annuel de la Politique de l'eau partagée a été évalué à 1,5 milliard de francs alors que le fonds est aujourd'hui doté de 150 millions de francs, un montant très insuffisant au regard des enjeux. Il s'agit pourtant de relever là des défis majeurs en lien avec le changement climatique.

Améliorer la gestion de l'eau et l'accès à la ressource dans les exploitations agricoles

Si l'agriculture s'avère moins consommatrice d'eau que d'autres activités en Nouvelle-Calédonie, elle est toutefois un secteur pour lequel la préservation et la gestion de cette ressource sont un impératif absolu. Entre sécheresse et excès d'eau, les dernières années ont été difficiles pour le monde agricole et ont mis en exergue cet enjeu majeur.

Mieux maîtriser l'eau sollicite d'adapter les cultures au climat, de placer l'arbre au cœur des systèmes agricoles, de mettre en place des couverts végétaux entre deux cultures, de piloter l'irrigation, d'aménager le stockage et le transport de l'eau, de favoriser l'utilisation des eaux usées pour l'agriculture, de protéger la ressource en eau, **de disposer, enfin et surtout, d'infrastructures adaptées, notamment collectives, pour répondre aux besoins en eau toute l'année à un coût raisonnable.** Dans le cadre du projet PROTEGE, de nombreux itinéraires techniques ont été testés directement dans des exploitations agricoles pour contribuer à cet objectif d'économie et de maîtrise de l'eau. Par ailleurs, jusqu'en 2021, l'Agence rurale a financé un programme d'aménagement de retenues

collinaires à usage agricole. Ces aménagements peuvent maintenant être en partie pris en charge via le fonds PEP ou, pour la province Sud, via une aide à l'investissement individuelle.

POLITIQUE DE L'EAU PARTAGÉE : QUID DE L'EAU'OSUFFISANCE ?

La Nouvelle-Calédonie s'est dotée en 2019 d'une Politique de l'eau partagée, dont un des objectifs stratégiques, intitulé "Eau'osuffisance", vise à mieux maîtriser l'eau pour augmenter la production agricole et parvenir ainsi à accroître fortement le taux de couverture alimentaire. À ce propos, le gouvernement devrait adopter prochainement une loi du pays relative au domaine public de l'eau de la Nouvelle-Calédonie et à la protection de la ressource en eau. Ce texte, en l'état, suscite une forte inquiétude du monde agricole, quant à son iniquité entre les différents types de foncier (privé et coutumier), la place majeure donnée aux Conseils de l'eau, sans moyens ni garantie de l'équilibre de leur composition pour le monde agricole, et les moyens associés à la mise en œuvre de cette réglementation.

Soulignons que, dans le cadre du prochain programme de coopération régionale UE-PTOM du Pacifique pour la période post PROTEGE, il a été proposé de poursuivre les actions techniques de développement d'itinéraires techniques en agroécologie chez les agriculteurs.

DE LA NÉCESSITÉ DE FINANCER DES PROJETS STRUCTURANTS...

Dans la lignée de la stratégie européenne « Farm to Fork », l'intervention de l'UE contribue à la mise en pratique des techniques agroécologiques et au renforcement des équipements des structures collectives. Il s'agit toutefois, et avant tout, d'obtenir un appui indispensable aux infrastructures collectives pertinentes. L'accès à la ressource eau est, en effet, une priorité absolue pour le monde agricole. Le prochain contrat de développement de l'État pourrait ainsi être un dispositif d'appui aux projets structurants.

Sans eau, pas d'agriculture...

Favoriser l'installation, tout en apportant des garanties pour la transmission

Même si le nombre d'agriculteurs et pêcheurs inscrits au Registre de l'agriculture et de la pêche est relativement stable, l'âge moyen des chefs d'exploitation, proche de 57 ans, est élevé, avec plus de 15 % des ressortissants âgés de 70 ans et plus.

Le renouvellement générationnel du secteur agricole est d'autant plus difficile qu'il n'existe pas de système de retraite agricole par répartition et la mise en œuvre locale d'un tel système est incertaine. Ce qui conduit les agriculteurs à opter pour une retraite par capitalisation, fondée sur la valorisation du patrimoine foncier : vente au plus offrant, sans préemption possible par un opérateur de régulation du foncier agricole.

À QUAND UNE STRATÉGIE CONCERTÉE POUR L'INSTALLATION EN AGRICULTURE ?

De fait, il n'existe pas à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie de stratégie concertée entre tous les acteurs du milieu agricole pour relever le défi de l'installation en agriculture, pourtant crucial pour augmenter la production locale et assurer sa sécurité alimentaire.

En l'absence d'un dispositif centralisé et simple pour aider des candidats à l'installation, on constate malheureusement que

l'accompagnement des porteurs de projet d'installation se traduit par de trop nombreux échecs.

S'ajoute à cela l'absence de mesures financières "Jeunes Agriculteurs" pour faciliter l'installation en agriculture les premières années, telles que l'accès à la défiscalisation, les abattements fiscaux et sociaux, les dispositifs incitatifs proposés par les assureurs, les tarifs préférentiels pour la tenue de la comptabilité, etc.

DOTATION INSTALLATION EN AGRICULTURE : DISPOSITIF VERTUEUX MAIS MAL VALORISÉ

Quant au dispositif dotation installation en agriculture (DIA), il est malheureusement peu utilisé et sans doute insuffisamment valorisé. Seuls 145 dossiers ont ainsi été agréés depuis juillet 1993, soit en moyenne cinq DIA octroyées par an. La DIA est pourtant un dispositif vertueux, qui vient en complément des aides accordées par les provinces, et qui exige un suivi technico-économique dans le temps (jusqu'à six ans) en fixant des objectifs de rentabilité. Malgré ses imperfections, la pérennisation de ce dispositif, dont le financement doit être accru pour donner

➤ RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION : UN PRÉAMBULE NÉCESSAIRE...

La création d'un Répertoire départ installation (RDI) en agriculture à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, dont l'objectif serait de rapprocher les porteurs de projet souhaitant s'installer en individuel ou en société et les exploitants en recherche de repreneur ou d'un associé, est indispensable pour mener une action planifiée en termes d'installation/transmission.

les résultats escomptés, est une nécessité absolue. Dans ce cadre, la CAP-NC espère être reconnue comme partenaire officiel, aux côtés des trois collectivités provinciales, et être ainsi habilitée à déposer des dossiers d'agrément auprès de la commission DIA.

Après avoir créé en 2022 un dispositif d'accompagnement des agriculteurs en difficulté (RÉAGIR) et réfléchissant à l'heure actuelle à la mise en place, dans ses antennes, d'un Point Accueil Installation, la CAP-NC souhaite développer l'accompagnement à l'installation et à la transmission : un groupe de travail transversal a été créé à cet effet. Ainsi, via son expertise et sa capacité à travailler en réseau, la CAP-NC espère être en mesure de valoriser, aux côtés des provinces, une action emblématique portée par l'État, le dispositif DIA.

Sans agriculteurs, pas d'agriculture...



CONCRÉTISEZ VOS PROJETS BÉNÉFICIEZ DE LA DÉFISCALISATION

ACCOMPAGNEMENT

dans la réalisation de tous les projets



COLLABORATION

avec toutes les banques
et sociétés financières
de la place



PARTENARIAT

historique et privilégié



GESTION

personnalisée lors de
sinistre, succession

DÉFISCALISATION

sortie assurée au terme
du contrat

SUBVENTION

le couplage avec la défiscalisation
est possible

BARRIÈRES
IRRIGATION
PIVOT
STOCKYARD

MATERIELS
AGRICOLE
BTP
INDUSTRIEL

TRACTEUR
CAMION
PICK UP
QUAD MULE

POULAILLER
PORCHERIE
BERGERIE
MIELLERIE

DOCK
SILO
SERRE
TUNNEL



FINETROPIC

Une équipe réactive et efficace au service des agriculteurs depuis de nombreuses années.

23, route de l'Anse Vata - Complexe ODEON 2002 (1^{er} étage) - BP 8089 - 98807 Nouméa Cedex
Tél. : 27 85 00 - Fax : 27 85 12 - info@finetropic.nc

*Offre valable pour toute livraison jusqu'au 30/09/2021, sous réserve d'acceptation du dossier par FINETROPIC.

EN
BREF



Mise en place d'une charte apicole

La Chambre d'agriculture et de la pêche et ses partenaires ont validé le lancement du projet d'animation de la filière apicole au travers d'une charte qui sera coanimée par l'Adecal-Technopole et la CAP-NC. Les premiers travaux porteront sur les enjeux majeurs de l'apiculture pour les prochaines années, l'identification des leviers d'action et la proposition de projets et d'actions pour agir sur ces leviers. Cette charte est destinée à accompagner les apiculteurs et à favoriser le développement de la filière sur le territoire. Les travaux d'animation débiteront en août.

L'élevage calédonien en photo



L'UCS (Upra Calédonie sélection) organise un concours photo à destination du grand public à l'occasion de la Foire de Bourail. La présélection des photos sera réalisée par les directions des Upra selon des critères définis ; puis le jury, composé des présidents de l'UCS et des quatre Upra (bovine, ovine-caprine, équine et porcine), se réunira le 31 juillet pour voter en faveur des trois premiers candidats retenus. La sélection des photos sera exposée sur le stand de l'UCS pendant la Foire : les visiteurs pourront voter à leur tour pour désigner le "coup de cœur du public". Rendez-vous à Bourail du 11 au 13 août !

Vente de bovins à Pouembout

À l'occasion de la 9^e édition de la fête agricole de Pouembout, le comité organisateur propose une vente de bovins sur le site de l'hippodrome du village, samedi 2 septembre à 8 h 45.

Au programme : une vente de taureaux reproducteurs inscrits à l'Upra et une vente de génisses, bouvillons et de vaches de réformes en lots.

Pour plus d'informations, contactez :

- Jérôme Païmen, technicien Upra :
tél. 75 18 64 - jerome.païmen@upra.nc
- Steven Blomme, membre du Comité :
tél. 78 91 87 - steven.blomme@educagri.fr

Le péril des EEE, espèces exotiques envahissantes

Selon le CNRS, « la seconde cause d'extinction d'espèces, après la destruction et la dégradation des habitats, est l'invasion biologique due aux EEE qui met en péril la biodiversité de la planète ». Les EEE regroupent des dizaines de milliers d'espèces en tout genre (plantes, animaux, champignons, microbes) et de tout milieu, terrestre comme aquatique, déplacées, volontairement ou non, par les activités humaines hors de leur région d'origine. Quand ils arrivent dans de nouveaux environnements, ces envahisseurs peuvent y faire des ravages, en entrant en compétition avec les espèces locales pour s'approprier les ressources ou en modifiant complètement les écosystèmes. Avec le développement des déplacements et le changement climatique, ce phénomène s'intensifie et devient à l'échelle mondiale préoccupant. En Nouvelle-Calédonie, l'IAC a recensé 20 plantes considérées EEE, décrites depuis plus de 20 ans par les éleveurs. Leur impact et la pression sur les pâturages sont en expansion. Comme par exemple le *Sporobolus* qui s'étend de façon exponentielle. S'il est possible d'avoir recours à la lutte chimique de façon temporaire, la CAP-NC préconise d'autres méthodes de prévention : le suivi des EEE et une bonne gestion des pâturages permettent de limiter leur impact. Certaines graminées peuvent avoir l'ascendant sur ces plantes envahissantes. Il est donc essentiel d'identifier les plantes qui peuvent "combattre" ces espèces et préparer au mieux les sols pour une lutte efficace.



Pour en savoir +

rendez-vous sur
especes-envahissantes-outremer.fr

Vols de bétail : la gendarmerie s'organise

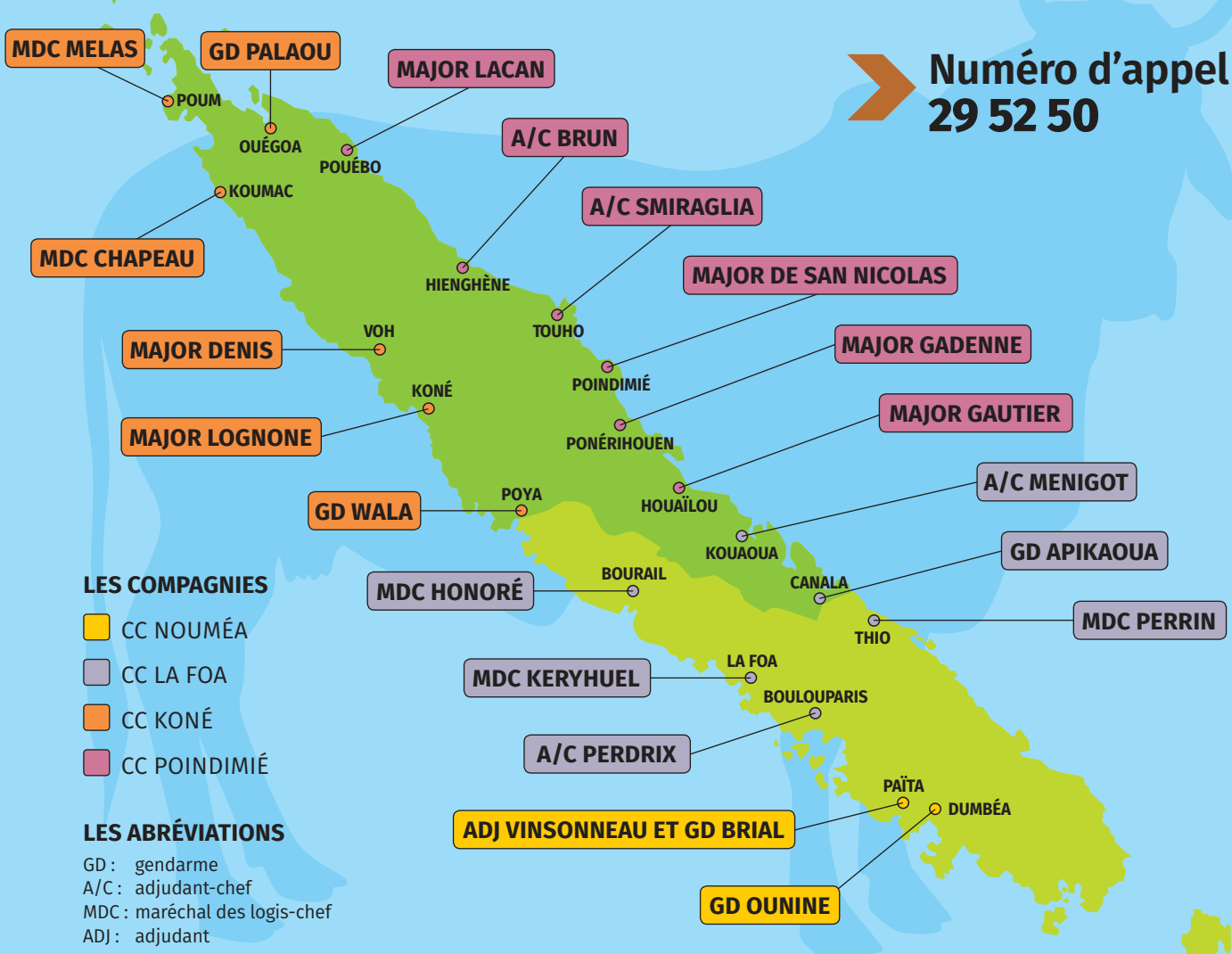
La rencontre organisée début mai entre la Gendarmerie, de nombreux éleveurs et plusieurs élus de la CAP-NC n'est pas restée sans lendemain. Un plan d'action a été établi, des référents nommés, un numéro d'appel exclusif mis en place.

Le général Nicolas Matthéos avait promis la mise en œuvre sous les meilleurs délais d'un plan d'action spécifique pour lutter contre les vols de bétail. Celui-ci a été communiqué à toutes les brigades et compagnies de la Grande Terre fin juin. Il n'est évidemment pas question de dévoiler ici la batterie de mesures et directives qui doivent

permettre une lutte plus efficace, un engagement opérationnel plus adapté, un juste traitement judiciaire et une communication consolidée. La discrétion est de mise afin de donner les meilleures chances de succès à ces éléments conjugués. Par contre, il est possible d'évoquer certains items, comme le numéro d'appel dédié, 29 52 50, réservé

aux éleveurs, la carte des référents de la Gendarmerie par brigade (ci-dessous) ou la fiche réflexe qui servira de guide aux référents éleveurs de la Gendarmerie. Enfin, le général Matthéos a fortement souligné, dans le document remis à ses troupes, « l'importance de cette mission, dont chaque référent doit avoir pleinement conscience ».

CARTE DES RÉFÉRENTS ÉLEVEURS PAR COMMUNE



Pour anticiper au mieux les périodes de sécheresse, il est fortement conseillé de réaliser des réserves fourragères.

El Niño : anticiper l'impact du phénomène

L'arrivée d'un nouvel épisode d'El Niño impactant l'agriculture en Nouvelle-Calédonie amène les différents acteurs et, notamment, la Chambre d'agriculture et de la pêche à se mobiliser pour anticiper les risques dus à ce phénomène météorologique.

« Après la pluie vient le beau temps. » La célèbre citation qui nous faisait espérer le soleil est aujourd'hui à rediagnostiquer, avec le retour d'El Niño. Après

l'épisode de 2015-2019, le passage de ce phénomène météorologique peut avoir de graves conséquences sur l'agriculture et l'élevage : sécheresse, cyclones intenses, incendies... Les risques sont réels. D'autant que La Niña et ses épisodes particulièrement pluvieux ont aussi provoqué de lourds dégâts et n'ont pas permis de reconstituer les stocks de fourrage.

Aussi dans le cadre de la charte bovine, les acteurs tant en amont qu'en aval de la filière élevage se mobilisent d'ores et déjà pour anticiper les risques. « Deux priorités ont été définies pour les filières extensives qui sont en première ligne, souligne Vincent Galibert, responsable du pôle élevage de la CAP-NC. La bonne gestion des pâturages et des espèces envahissantes et la prise en compte de l'impact

économique en cas de sous-production ou de décapitalisation des troupeaux. »

GESTION DES PÂTURAGES ET DES RÉSERVES FOURRAGÈRES

Suite à la dernière période d'El Niño, le dispositif fourrage a été mis en place par l'Agence rurale avec l'ensemble des partenaires. Il permet de constituer des réserves fourragères et de gérer les stocks en cas de pénurie. « C'est un dispositif majeur pour diminuer les conséquences de la sécheresse et mieux gérer les pâturages. Impact non négligeable en ces périodes de restriction budgétaire, il permet aussi de réduire les dépenses publiques en limitant les aides à l'importation d'aliments en urgence. » C'est donc le bon moment pour faire des réserves, même si la relance de la production fourragère est difficile après l'épisode de La Niña. La bonne gestion des pâturages permet en outre d'assurer

une bonne nutrition des animaux sur le long terme. Les travaux et tests réalisés dans le cadre de PROTEGE visaient à renforcer la résilience des exploitations agricoles à la sécheresse et au changement climatique. Les dispositifs d'accompagnement des provinces et des partenaires ont aussi évolué dans ce sens : analyses des sols, gestion raisonnée des intrants et de l'eau.

Il est à noter que la CAP-NC, avec l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien) et les provinces, travaille sur un projet d'étude scientifique afin de caractériser et documenter les pratiques d'élevage pour la gestion des pâturages et des plantes envahissantes exotiques (EEE) dont la pression est forte.

« En complément, précise Vincent Galibert, il est aussi primordial de bien gérer les ressources en eau, mieux protéger les captages, les sources, travailler sur la gouvernance de l'eau qui est un bien commun indispensable pour tous. »

PRÉVENTION DU RISQUE DE DÉCAPITALISATION ET DE SOUS-PRODUCTION

Une réflexion est menée avec les partenaires de la filière et le syndicat des éleveurs de bovins pour anticiper l'impact que pourrait avoir El Niño sur la production bovine et donc sur la consommation. « La réimportation d'aliments pour éviter l'abattage des animaux et notamment des vaches mères est une piste à envisager, ou alors la mise en place d'un dispositif de prix de la viande adapté pour inciter les éleveurs à continuer à engraisser leurs bœufs malgré les surcoûts. » La période précédente avait vu apparaître une amorce de décapitalisation qu'il est possible aujourd'hui d'enrayer grâce à la structuration de la profession.

Toutes ces mesures de prévention et la prise de conscience des impacts du phénomène permettront de minimiser l'impact de El Niño et d'envisager le phénomène sous un autre angle. « C'est un enjeu important : c'est pourquoi il faut envoyer un signal fort au monde agricole et à l'ensemble des partenaires privés et publics. »

EL NIÑO ET LES OCÉANS : DES PRÉVISIONS PRÉCIEUSES POUR LE MONDE AGRICOLE

Ces épisodes apparaissent de manière irrégulière, tous les 2 à 7 ans. Ils débutent en général en milieu d'année et durent 6 à 18 mois, pour atteindre leur intensité maximale fin décembre.

El Niño correspond à une anomalie chaude des eaux de surface au centre de l'océan Pacifique équatorial. De par son ampleur et l'étendue de la zone concernée, il affecte le climat mondial dans son ensemble. Il n'y a pas de consensus sur la question de l'impact du changement climatique sur ce phénomène. En effet, les modèles actuels d'évolution du climat ne permettent pas de prévoir l'effet du changement climatique sur la survenue et l'intensité des épisodes ENSO (*El Niño Southern Oscillation*). Dans quelques années, les progrès de la modélisation climatique de l'océan et de l'atmosphère devraient aider à y voir plus clair.

Cependant, l'activité des cyclones majeurs sur le Pacifique est corrélée avec la survenue d'épisodes El Niño et de son pendant La Niña, les deux phases opposées du phénomène. Lors de ces événements, on observe un excédent de cyclones selon la zone : la Nouvelle-Calédonie est plutôt exposée lors de La Niña. À l'échelle de la saison, l'évolution de l'atmosphère est donc fortement influencée par les variations des océans. En associant des modèles de prévisions météorologique et océanique, Météo-France peut réaliser des prévisions sur le climat des six mois à venir : un outil précieux pour le monde agricole !



Kit farmer

216m²

Nouveauté à découvrir

Kit dock

100 ou 156m²

Kit garage

36m²

Kit villa Araucaria

92m²

Kit maxi abri

11m²

Foire de Bourail

RDV à la Foire du 11 au 13 août
Bluescope, le partenaire des agriculteurs !



La prévention du risque de mycotoxines dans la production agricole



Pour éviter les moisissures et les mycotoxines dans les réserves fourragères, il est conseillé de conserver le foin dans un endroit sec et aéré.

© CNP-AC

De récentes études dans le monde ont mis en avant le risque de mycotoxines dans la production agricole et les effets sur les troupeaux. C'est aujourd'hui un sujet de santé animale qu'il faut intégrer dans les pratiques d'élevage.

« La parabole « séparer le bon grain de l'ivraie » pourrait être associée à la prévention du risque de mycotoxines dans la production agricole. » C'est le constat de Yoann Kerhouas, ingénieur agronome à la Chambre d'agriculture et de la pêche. « Aujourd'hui, cette prévention doit être prise en compte dans le suivi du bétail. Cette question de santé publique est aussi un sujet de productivité de nos élevages, et il est important d'en tenir compte, notamment pour le bien-être animal. La maîtrise du risque de mycotoxines dans les aliments pour animaux est un enjeu sanitaire et technico-économique. » Alors focus sur les mycotoxines dans l'élevage pour mieux appréhender la prévention.

LES SOURCES DE CONTAMINATION

On peut trouver des moisissures et donc des mycotoxines dans plusieurs types d'aliments : les céréales (maïs, blé, orge, avoine), les fruits et les noix, divers

sous-produits céréaliers, dans les fourrages au pâturage ou stockés. « Les champignons qui produisent ces métabolites sont omniprésents et se multiplient en libérant des spores qui survivent pendant de longues périodes », explique Yoann Kerhouas.

La contamination et la production de mycotoxines peuvent exister tout au long de la chaîne alimentaire : dans les cultures et les pâturages, mais aussi pendant la récolte et lors de l'entreposage. Dans le cadre du travail du réseau d'élevage pâturage éthique, les conditions climatiques et l'état des relations sol-plantes ont permis de déterminer un risque potentiel. L'observation des plantes à pâturer a confirmé la présence de champignons. Le contexte pédoclimatique et les modes de gestion peuvent notamment augmenter le risque fongique.

LES EFFETS SUR LES BOVINS

Les syndromes provoqués par l'ingestion de mycotoxines sont appelés mycotoxicoses. Plusieurs animaux de production

sont sensibles à leurs effets toxiques, en particulier les porcs et les poussins. En l'état actuel des recherches, il semblerait que les ruminants soient moins sensibles à ces effets néfastes. Les mêmes recherches scientifiques précisent toutefois que les signes de mycotoxicose chez les bovins sont moins spécifiques : il est plus difficile de les détecter ou de les dissocier d'autres pathologies.

Par ailleurs, cette tolérance peut varier selon l'espèce, le sexe et la race. Les études ont démontré également que « les jeunes animaux à haut rendement ont un taux métabolique plus élevé qui les rend plus sensibles aux mycotoxines ».

Les principaux problèmes de santé associés à l'ingestion de mycotoxines sont des effets hépatotoxiques, rénaux, neurologiques, œstrogéniques, immunosuppresseurs, cancérigènes, mutagènes et tératogènes. Chez les bovins, si les effets directs sont moindres, ils peuvent avoir des conséquences sur les performances de production entraînant des pertes économiques. « Ce sont des dangers peu visibles,

➤ AVORTEMENT ET MORTALITÉ EMBRYONNAIRE CHEZ LA VACHE : UN SUJET POUR LA FILIÈRE BOVINE CALÉDONNIENNE

Zéaralénone, T-2 et HT-2 sont les noms des mycotoxines identifiées à l'échelle internationale sur des problèmes de fertilité des troupeaux.

Les risques liés sont :

- Pour la zéaralénone : vulve enflée, ovaire kystique, baisse de fertilité, chaleur irrégulière, mortalité embryonnaire
- Pour T-2/HT-2 : avortement, diarrhée, inflammation du pis, hémorragie intestinale, baisse de consommation, d'immunité de croissance, mort

Pour les autres mycotoxines Fumonisine B1 et déoxynivalénole (DON), les risques identifiés aux contaminations sont :

- Pour la Fumonisine B1 : des problèmes aux reins, au foie, des baisses de consommation alimentaire et de production
- Pour le DON : diarrhée, mammites, baisse de production (consommation alimentaire) et efficacité alimentaire de la fonction ruminale, baisse des fonctions immunitaires



© CAP-NC

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche, pôle animal - Tél. : 44 52 45 - poleanimal@cap-nc.nc - www.cap-nc.nc

car il n'y a pas de changements perceptibles dans le comportement de l'animal, si ce n'est une baisse de la qualité de production, de performance ou de la reproduction. »

LES SOLUTIONS

L'observation de l'état des pâturages et des fourrages distribués, l'application de bonnes pratiques pour limiter le stress chez les vaches, un programme d'alimentation adéquat et le suivi régulier de la santé du troupeau favorisent le renforcement du système immunitaire et diminuent les risques d'observer des conséquences des mycotoxines.

La mise en place de certaines mesures préventives permet aussi de limiter l'étendue de la contamination des aliments et ainsi de réduire le risque d'effets indésirables chez les animaux : choix des semences, gestion des pâturages, tri des grains contaminés, suivi de l'entreposage... Étant donné que les pâturages sont des sources importantes de fourrage et d'alimentation pour les bovins calédoniens, « la prise en compte du risque fongique et mycotoxines dans les pâturages et l'alimentation animale au sens large sont des données importantes à intégrer en élevage », précise Yoann Kerhouas. Enfin, le suivi de la gestion des pâturages à l'aide d'observations, voire de mesures, est un axe à étoffer. « C'est ce que nous développons, avec l'ensemble des acteurs de la filière, dans le cadre de PROTEGE. C'est d'ailleurs ce qui a permis de prendre en compte ce nouveau paramètre. »

Face à ce risque, la prise en compte du risque de mycotoxines dans la production agricole par tous les acteurs de la filière est un élément essentiel dans la prévention. Alors chassons les champignons...

PLUS DE 400 MYCOTOXINES DU CHAMP JUSQU'À L'ASSIETTE

La présence des mycotoxines dans les aliments du bétail est fréquente et répandue partout à travers le monde. Dans une étude à grande échelle, dont les données d'analyse proviennent de 100 pays sur tous les continents, 88 % de tous les échantillons d'ingrédients et d'aliments pour les animaux étaient contaminés par au moins un type de mycotoxine. À ce jour, plus de 400 mycotoxines différentes sont répertoriées. On les regroupe selon le type de champignon à l'origine de leur production.



Pêche et aires marines protégées : enjeux et perspectives

La Nouvelle-Calédonie souhaite s'inscrire dans la démarche mondiale de protection des espaces maritimes en créant des réserves marines correspondant à la catégorie II de l'UICN¹, c'est-à-dire à forte protection. En tant que membre du comité de gestion, les pêcheurs hauturiers et côtiers participent aux discussions relatives à ce projet de 10 % d'aires marines protégées (AMP) à forte protection dans le parc naturel de la mer de Corail.

En Calédonie, la pêche hauturière s'exerce exclusivement dans la ZEE (zone économique exclusive). Ce secteur, 100 % local, compte 5 armateurs, 16 navires et 250 emplois directs (et 600 indirects). La production totalise 2 524 tonnes de poissons : 80 % satisfont les besoins du marché local et 20 % sont destinées à l'export, principalement vers l'Europe et le Japon. Les pêcheurs estiment qu'une mise en réserve de 10 % du parc naturel de la mer de Corail serait de nature à mettre la filière en danger. En effet, les campagnes de pêche hauturière nécessitent de s'éloigner des côtes (prix du carburant très élevé), la déprédation causée par les globicéphales et les squales peut affecter jusqu'à 40 % des prises sur les lignes, le changement climatique impacte la courantométrie, la température des océans, etc., ce qui bouleverse les déplacements des poissons pélagiques. Le tout rendant les campagnes incertaines, coûteuses et parfois réalisées à perte.

LA SURVIE DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE

Les enjeux pour la pêche hauturière sont multiples :

> **Préserver la ressource** : la flotte calédonienne, composée de 16 navires, est labellisée Pêche responsable. Un

observatoire existe pour le suivi de la ressource et les prises accessoires. Les signalements d'intrusion dans la ZEE (épisode récent des blue boats) sont rapportés par les services dédiés.

> **Travailler à l'autonomie alimentaire de la Nouvelle-Calédonie** : la filière fournit 100 % des besoins en matière de poissons pélagiques, répondant à l'objectif de la CAP-NC d'augmenter de 25 % la part des produits locaux dans les assiettes des Calédoniens.

> **Conservier les emplois directs et indirects** : de nombreuses familles vivent de la pêche sur la Grande Terre et dans les îles. Une baisse d'activité serait de nature à réduire les emplois.

Les armateurs pratiquent la palangre horizontale, une technique de pêche très sélective : aucune autre technique n'est autorisée dans la ZEE. Il est à noter que la pression de pêche des navires calédoniens est sans commune mesure avec ce qui se passe dans la région Pacifique.

DES PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES

Les armements de pêche hauturière ont donc marqué une franche opposition aux dispositions brutales du gouvernement d'AMP « clés en main », arrêtées aussi bien en zonage qu'en classification. Pour la filière qui demeure fragile, l'incompréhension

est d'autant plus grande que la pêche pratiquée, malgré des conditions difficiles, est labellisée durable et la ressource est caractérisée comme pérenne.

Ainsi, c'est bien pour maintenir leurs armements à flot qu'ils sont force de proposition au travers de mesures phares :

> **Projet B500 - édification de réserves naturelles stratifiées** : les pêcheurs professionnels estiment qu'une stratification de la colonne d'eau serait de nature à faire avancer la réflexion, avec une aire protégée autorisant la pêche (les palangres ne descendent pas en deçà des 500 mètres). Au-delà de 500 m de profondeur, la catégorie de l'AMP serait conforme à l'esprit de protection des grands fonds marins.

> **Instauration de zones de protection forte sur les espaces limitrophes** avec les autres États de la région, notamment le Vanuatu. En effet, les zones limitrophes s'inscrivent dans les objectifs d'Aichi (voir encadré).

Les pêcheurs professionnels restent très vigilants sur l'état de santé de la ressource. Leurs propositions permettent de s'interroger sur la mise en place des AMP et ouvrent un débat sur le volet juridique dans lequel le pays pourrait être innovant en matière de droit de l'environnement.

¹ Union internationale pour la conservation de la nature

LES PÊCHEURS PROFESSIONNELS SUR LE TERRAIN

Des rencontres avec tous les acteurs de la filière pêche ont été organisées courant juin. Le pôle Pêche de la Chambre d'agriculture et de la pêche, soutenu par son président Jean-Christophe Niaoutou, y a participé aux côtés des pêcheurs professionnels.

RENCONTRE AVEC JÉRÉMIE KATIDJO MONNIER

Le 16 juin, le membre du gouvernement en charge du parc naturel de la mer de Corail a été reçu à Nouville sur les quais de débarquement des palangriers. Il a pu assister à un débarquement, visiter une unité de pêche de l'armement Navimon ainsi que les ateliers de découpe de la société Pescana, en présence de l'Armement du Nord, Baby Blue et Albacore. Pour les professionnels, il s'agissait de sensibiliser l'élu aux réalités d'une filière structurée et mûre.

RÉUNION DE TRAVAIL AU SÉNAT COUTUMIER

Le 27 juin, le Sénat coutumier, membre du comité de gestion du parc naturel de la mer de Corail, a souhaité rencontrer les pêcheurs hauturiers pour construire sa position sur le projet de 10 % d'AMP de forte protection. Les échanges ont été constructifs et francs.

LES SERVICES DU PARC ET DE LA PÊCHE (SPP)

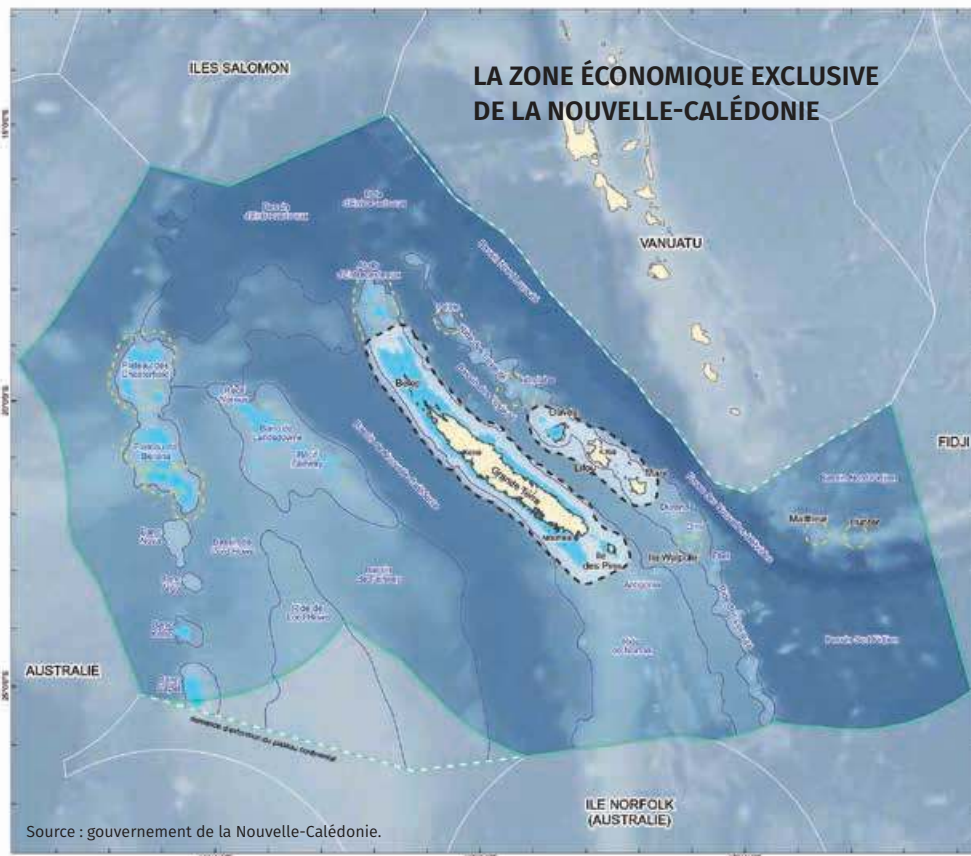
La fédération des pêcheurs hauturiers (FPH) et les socio-professionnels du comité de gestion, assistés du pôle Pêche de la CAP-NC, se sont rendus à l'audition organisée par les services du parc et de la pêche du gouvernement, le 28 juin. Ils ont expliqué leur position sur le projet et émis des propositions étoffées et



matérialisées qui seraient de nature à concilier les impératifs de préservation et de sauvegarde d'une filière définitivement inscrite dans le développement durable, d'ores et déjà labellisée Pêche responsable.

RÉUNION DE SYNTHÈSE

Le 4 juillet a eu lieu la dernière rencontre de travail des acteurs de la pêche et du membre du gouvernement. Le président de la CAP-NC, Jean-Christophe Niaoutou, a défendu la position et les propositions des pêcheurs professionnels (voir article ci-contre) d'autant plus que l'objectif de la chambre est d'inscrire le pays dans une forte autonomie alimentaire et d'assurer une pérennité économique aux pêcheurs, éleveurs et agriculteurs.



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ MARINE

La Nouvelle-Calédonie a fait de sa ZEE une aire marine protégée (catégorie VI selon le référentiel de l'UICN¹). Le parc naturel de la mer de Corail, immense aire marine protégée (AMP), a une superficie de 1,3 million de km². Un comité a été mis en place pour définir son plan de gestion et suivre sa mise en œuvre. Depuis 2010 et la mise en place du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, les États poursuivent des objectifs de création d'AMP, dit d'Aichi. Cette dynamique mondiale s'explique par les enjeux de préservation d'une biodiversité mise à mal, et dont les effets sont les dérèglements climatiques, l'érosion de la biodiversité, l'élévation du niveau de la mer, la destruction et la raréfaction de certaines ressources...

Pour en savoir plus, consultez le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 sur ecologie.gouv.fr/

**Pour tout renseignement : Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle pêche - Tél. : 24 31 60 / 72 64 26 - polepeche@cap-nc.nc**

La saison des foires approche à grand pas

Comme chaque année, le mois d'août ouvre une nouvelle période de foires agricoles à travers toute la Nouvelle-Calédonie. Des événements incontournables qui permettent aux consommateurs d'aller à la rencontre des producteurs et à ces derniers de faire découvrir leur travail et leurs savoirs. L'édition 2023 des foires de Bourail, des îles et de Koumac annonce le retour des animations phares, mais aussi la découverte de quelques belles nouveautés à venir découvrir en famille ou entre amis. Pour les producteurs comme pour les représentants institutionnels, ces trois rendez-vous seront aussi l'occasion d'évoquer les enjeux du monde agricole, ses perspectives et les nouvelles problématiques du secteur.

LA FOIRE DE BOURAIL du 11 au 13 août

ENTRE TRADITIONS ET TRANSMISSION

À Bourail, c'est l'événement qui anime la commune depuis 46 ans, rassemble les familles et ouvre le bal, chaque année, de la saison des grandes foires agricoles du territoire. La traditionnelle Foire de Bourail sera de retour une nouvelle fois sur le champ de foire de Téné du vendredi 11 au dimanche 13 août. Comme tous les ans, la Chambre d'agriculture et de la pêche et ses partenaires - REPAIR, Bio Calédonia, Adecal-Technopole, Ifel-NC (Interprofession des fruits et légumes), CFPPA Sud, CFPPA Nord, RSMA (régiment du service militaire adapté), Dafe (Direction du service de l'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement), MFR (maisons familiales rurales), Lycée Michel-Rocard - accueilleront les visiteurs sous le pavillon de l'agriculture et de la pêche. Vendredi après-midi, la CAP-NC y organisera un premier moment d'échanges et de partage, réservé aux professionnels, à travers une table ronde. Les agriculteurs pourront ainsi poser leurs questions aux élus du Congrès et du gouvernement présents. Samedi et dimanche, le pavillon s'ouvrira au grand public. Les visiteurs seront notamment invités à participer à une animation inédite nommée « De la graine au carré de potager », qui les mènera sur un parcours des sens, mêlant toucher et odorat, et offrira quelques conseils avisés pour réussir son potager. Des stands d'information seront également tenus, afin de présenter les missions et les spécificités de l'ensemble des partenaires du pavillon et la place qu'ils occupent dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche.



LA FOIRE DES ÎLES LOYAUTÉ du 15 au 17 septembre à Maré

L'AGRICULTURE DES ÎLES À L'HONNEUR À NENGONE

C'est à Maré que revient cette année l'organisation de la Foire des îles Loyauté. Après un passage par Lifou en 2022, la 33^e édition réunira les exposants des Loyauté (Maré, Lifou et Ouvéa) et de Tiga, sur les terres de Nengone. Les produits traditionnels et les coutumes seront mis à l'honneur à travers un programme d'animations et de rencontres qui s'annonce riche et varié. Sous le pavillon de la province des îles, la CAP-NC et ses partenaires seront présents pour exposer la complémentarité des actions des différentes structures qui composent le paysage agricole de la Nouvelle-Calédonie. Ce sera aussi l'occasion pour la Chambre d'aller à la rencontre de ses ressortissants, agriculteurs et pêcheurs des Loyauté.

agricoles



LA FOIRE DE KOUMAC ET DU NORD

du 22 au 24 septembre

À LA DÉCOUVERTE DES RICHESSES DU NORD

La saison des foires agricoles s'achèvera, comme tous les ans, dans le grand nord. La Foire de Koumac, organisée le week-end du 22 au 24 septembre à l'hippodrome de Pandon, sera une nouvelle chance de découvrir ou de redécouvrir les produits du Nord et leur richesse. Et pas question de faire l'impasse sur les classiques, si chers aux Broussards... Les trois jours de festivité seront en effet rythmés par les démonstrations de rodéo, les levers de chapeaux et les chassés-croisés de chemises à rayures. La CAP-NC sera évidemment de la partie, installée une nouvelle fois sous le pavillon de la province Nord pour rencontrer les producteurs du Nord ainsi que le grand public, attendu en nombre pour cette 31^e édition.

➤ L'AMBITION DE LA MANDATURE, « +25 % », AU CŒUR DES ÉCHANGES À BOURAIL !

C'est désormais une tradition. Le vendredi après-midi, à 15 h, les élus de la CAP-NC invitent tous les politiques, organisations professionnelles et ressortissants présents à participer à une table ronde qui aura cette année des allures de triangle ! Elle aura en effet pour objet d'échanger sur le triangle vertueux « Foncier / Installation-Transmission / Eau ». Ces thématiques sont le fondement sur lesquels il convient de bâtir les actions devant permettre, à l'horizon 2027-2028, de faire progresser de 25 % la part des produits locaux dans nos assiettes. Il s'agit là d'une ambition forte dont le succès, nécessaire pour consolider notre sécurité alimentaire, reposera impérativement sur le concours et l'engagement de tous les acteurs.



Chaque année, lors de la Foire de Bourail, élus de la CAP-NC, politiques et professionnels se rencontrent et échangent sur diverses thématiques. Ici en 2022, les agriculteurs et les pêcheurs ont pu poser directement leurs questions aux membres du gouvernement, du Congrès et des provinces.

TABLE RONDE « +25 % » : UTOPIE OU AMBITION RÉALISTE ?

Vendredi
11 août à 15 h
sous le pavillon
de la Chambre
d'agriculture
et de la pêche

 Kubota



Kubota



 MARCONNET

KOBELCO



MERLO



VENTE ET LOCATION DE MATERIEL DE CHANTIER ET AGRICOLE

SERVICE COMMERCIAL
Secteur Brousse et Agricole

☎ 70.36.74 / 73.04.05

✉ elora.egasse@marconnet.nc

SAV

☎ 74.59.02 / 28.74.50

✉ sav@marconnet.nc

PIECES DETACHEES

☎ 45.74.50

✉ commercial@mps.nc



MARCONNET



L'équipe MARCONNET vous donne rendez-vous à la Foire de Bourail 2023.

www.marconnet.nc



NOUMEA |
28.74.50

KONE
42.58.60

EN
BREF



Sortie du livret Plantes de service et auxiliaires, édition 2023



Réalisé dans le cadre de PROTEGE et financé par l'Union européenne, cette première édition a été réalisée par le groupement de défense sanitaire végétal (GDS-V) de la CAP-NC en collaboration avec l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien) et l'association REPAIR. Cet outil pratique est destiné aux agriculteurs pour mieux utiliser les plantes et renforcer la présence d'auxiliaires sur les exploitations, et ce dans le cadre des méthodes de lutte alternative contre les bioagresseurs. La première partie permet de comprendre les interactions entre les auxiliaires et les plantes de service. La seconde partie est consacrée aux dizaines de plantes de service qui existent dans notre environnement local.

Pour télécharger le livret, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Publications"

Une journée technique à Canala

Le GDS-V de la CAP-NC, accompagné par la DDEE (Direction du développement économique et de l'environnement) de la province Nord, a animé une journée technique à Canala, le 5 juillet sur le thème des biostimulants. Une dizaine de producteurs de la zone étaient présents. L'objectif était de proposer aux agriculteurs des solutions de lutte contre les ravageurs pouvant être réalisés à la maison. Des purins à base de papaye, de faux lilas ou de passiflore ont été réalisés. Ce fut aussi l'occasion de découvrir des substances de base ayant un effet contre les ravageurs : le lait, le bicarbonate de soude, etc.

Formation à Wallis

Financées par PROTEGE et commandées par la DSA (Direction des services de l'agriculture, de la forêt et de la pêche), deux formations menées par des agents du pôle végétal de la Chambre d'agriculture et de la pêche ont eu lieu en juin à Wallis-et-Futuna. Du 6 au 16 juin, les techniciens de la DSA ont été formés au diagnostic phytosanitaire afin d'affiner l'inventaire des maladies des cultures à Wallis. Puis, du 19 au 23 juin, une quinzaine d'agriculteurs et techniciens de Wallis-et-Futuna ont suivi une formation sur la production de jeunes plants maraîchers en pépinière. D'autres thématiques ont pu être abordées, comme la mise en pratique de la lutte biologique avec l'intégration de plantes de service dans les champs, et la mise en place d'outils comme l'augmentorium qui permet de favoriser les auxiliaires parasitant les mouches des fruits. L'occasion de resserrer les liens entre les deux territoires.



L'horticulture pour tous

Le Fittonia



Également connu sous le nom de "plante mosaïque", le Fittonia est une plante ornementale populaire, particulièrement appréciée pour ses feuilles colorées et vibrantes. Pour le cultiver en pot chez soi, il est important de choisir un substrat bien drainant : optez pour un pot de petite dimension à suspendre pour un meilleur effet. Il est conseillé d'éviter les rayons directs du soleil, qui pourraient brûler les feuilles délicates de la plante. Placez-la près d'une fenêtre orientée à l'est ou à l'ouest pour profiter d'une luminosité adéquate. Le Fittonia préfère un sol légèrement humide. Il faut l'arroser régulièrement, mais attention cette plante est sensible à l'excès d'eau. Avec des soins appropriés, vous pourrez profiter de ses feuilles magnifiques et colorées qui ajouteront une touche d'élégance à votre intérieur. De nombreux pépiniéristes locaux en commercialisent durant cette période de l'année.



En 2023, grâce à la province Sud, la valorisation de nos déchets d'emballage s'intensifie.

La responsabilité élargie du producteur (REP) découle du principe du « pollueur-payeur », et est codifiée dans l'article 422-1 du Code de l'Environnement. La REP est un outil qui étend les obligations du producteur à l'égard d'un produit jusqu'à sa fin de vie. En rendant le producteur responsable de la fin de vie des déchets, on lui envoie implicitement un signal pour qu'il diminue les incidences Environnementales correspondantes en modifiant la conception de ses produits. L'objectif est que les produits soient conçus de manière à réduire au minimum l'impact Environnemental de leur cycle de vie.

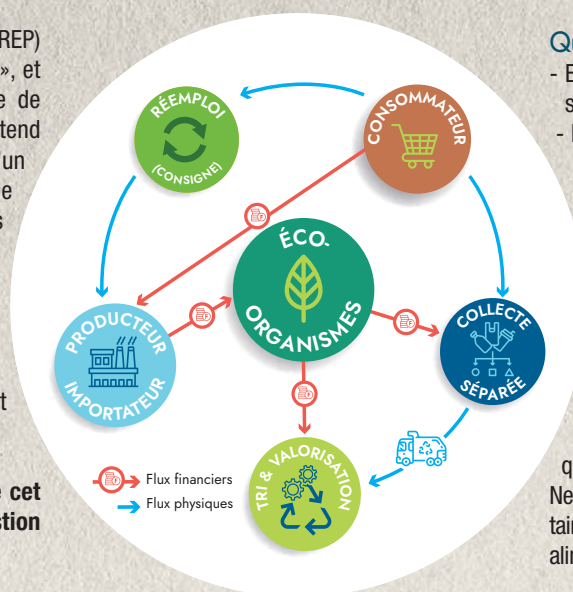
En 2008, la province Sud s'est dotée de cet outil réglementaire pour améliorer la gestion des déchets.

Actuellement, 8 filières de gestion des déchets sont réglementées par le code de l'Environnement de la province Sud.

Dans le cadre de la REP, les fabricants locaux ou les importateurs qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, doivent prendre en charge, physiquement et financièrement, leur collecte et leur traitement.

Pour chaque filière réglementée, les producteurs doivent établir un plan de gestion des déchets dont ils sont responsables. Au vu dudit plan et à condition d'établir qu'ils disposent des capacités techniques et financières pour répondre aux exigences du cahier des charges propres à la filière considérée, les producteurs sont agréés pour une durée de cinq ans maximum.

Les producteurs peuvent choisir de pourvoir eux-mêmes aux obligations de gestion de leurs déchets, au travers d'un plan de gestion individuel, ou d'y répondre collectivement à travers un éco-organisme agréé par la province



Sud (article 422-2 du Code de l'Environnement). Le schéma d'organisation de la filière est présenté ci-dessus (source province Sud).

FILIERE DÉCHETS D'EMBALLAGES Champ d'application

On entend par emballages, toute forme de contenants ou de supports, quelle que soit la nature des matériaux dont il est constitué, destinés à contenir un produit, en faciliter le transport ou la présentation à la vente.

Les emballages concernés à partir de 2023 par la nouvelle filière réglementée sont les suivants :

Les emballages de boissons et liquides alimentaires

Tout liquide destiné à la consommation, y compris les liquides servant à la préparation alimentaire.

Sont exclues les boissons préparées et emballées sur le lieu de vente (à emporter) et les préparations liquides à usage médical.

Quelques exemples :

- Eaux, jus, boissons alcooliques et fermentées, sodas, soupes, yaourt à boire, etc.
- Huile, vinaigre, crème fraîche liquide, sauce soja, etc.

Non concernés : gobelets pour le café à emporter, sirop pour la toux, etc.

Les emballages de conserves alimentaires

Toutes préparations alimentaires à base de fruits, de légumes, de viandes, d'abats ou de poissons, de céréales présentées en conserve et appertisées, quel que soit le volume ou la quantité unitaire.

Ne sont pas considérées comme conserves alimentaires les préparations à base de lait et les denrées alimentaires surgelées.

Quelques exemples :

- Toutes les boîtes de conserve (sardines, haricots, maïs, etc.)
- Bocaux de compotes, fruits en sirop, confiture, de plats préparés, etc.

Non concernés : yaourts, entremets, fromage, etc.

Non concernés : barquettes de plats préparés, sachets de légumes surgelés, etc.

Qui est concerné ?

Les fabricants locaux et les importateurs de boissons, de liquides alimentaires et de conserves alimentaires.

Les références réglementaires

articles 422-72 à 422-81 du code de l'Environnement de la province Sud

province-sud.nc/codenv

délibération n° 97-2022/BAPS/DDDT du 01 mars 2022 relative à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes et des opérateurs de traitement de la filière de gestion des déchets d'emballages.

EN SAVOIR +

[province-sud.nc /gestion-dechets](http://province-sud.nc/gestion-dechets)



AGIR POUR
L'AVENIR



Bilan 2022 des centres techniques de l'Adecal-Technopole

Les trois centres techniques du végétal du pôle terrestre de l'Adecal-Technopole ont présenté leurs bilans d'activité 2022 du 10 au 12 juillet. Tour d'horizon des expérimentations les plus prometteuses.



Tomates sous abri réhaussé, en saison chaude



Essai riz en station, à La Ouenghi

Le centre technique d'expérimentations en maraîchage (CTEM)

Chargé d'améliorer les pratiques en cultures maraîchères, le CTEM a vu ses essais particulièrement perturbés par La Niña en 2022. Néanmoins, quelques expérimentations se sont avérées positives. Notamment l'essai de culture de tomates sous abri réhaussé à 4 mètres, en saison chaude. « Mené sur 10 variétés déterminées, il a permis de confirmer l'intérêt de produire en pleine terre sous un abri réhaussé pendant la période chaude, durant laquelle la Nouvelle-Calédonie importe généralement beaucoup », explique Olivier Ratiarson, responsable du CTEM. Cette pratique culturale, qui peut aussi s'appliquer aux courgettes par exemple, diminue les risques de perte liés à la pluie et aux températures élevées, pour un prix de revient nettement plus bas que le plein champ. »

L'année 2022 a également permis de valider l'efficacité des combinaisons des pratiques culturales et chimiques raisonnées - rotation des cultures avec des cultures de rupture en saison chaude, herse rotative, herbicide sélectif - pour contrôler l'herbe à oignon (*Cyperus rotundus*). « Après un an, ces bonnes pratiques ont fait baisser le nombre d'oignons à 2 000 par m² contre 5 000, sur des parcelles menées en monoculture et travaillées avec le Rotavator », précise le responsable.

Le centre de recherche et d'expérimentations agronomiques (CREA)

Sa mission est d'améliorer des systèmes de culture basés sur les grandes cultures, tout en respectant l'environnement. Dans ce cadre, le CREA a mené divers essais en 2021-2022, notamment sur le riz en saison chaude avec trois variétés semées à 70 et 100 kg/ha. À la suite des bons résultats du STB415 semé à 70 kg/ha, l'essai a été renouvelé pour la période 2022-2023 avec 52 variétés et montre déjà « des premiers résultats assez encourageants », indique Valentine Neyret, responsable du CREA.

On retiendra également les essais menés sur huit couverts végétaux afin d'évaluer leur capacité à capter l'azote pour fertiliser les sols et à assainir ces derniers. « Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé afin de poursuivre ces expérimentations chez des agriculteurs, avec le concours du CREA et des techniciens provinciaux », annonce la responsable. À noter enfin, un essai variétal sur le maïs qui a permis de confirmer la meilleure adaptation du 627 en période El Niño et du 606 durant La Niña.



Multiplication des collections d'ignames

LES CENTRES TECHNIQUES DE CONCERT

Lors du premier salon Tech&Bio organisé en Nouvelle-Calédonie par la CAP-NC en octobre 2022, les centres techniques ont œuvré de concert afin de mettre à la disposition des agriculteurs les innovations issues de leurs recherches. Ainsi, une plantation d'ail et d'échalotte de Maré et de 16 variétés de patates douces a été réalisée sur la propriété de Franck Soury-Lavergne. Cette opération a permis de transférer du matériel végétal et une technique de production afin d'initier de nouvelles filières produites selon les normes de la NOAB (Norme océanienne d'agriculture biologique), le président de Bio Calédonia étant chargé de la récolte puis d'organiser la diffusion de ces variétés.

RENFORCER LE CONTINUUM RECHERCHE-EXPÉRIMENTATION-TRANSFERT

La présentation des bilans annuels des centres techniques de l'Adecal-Technopole est l'occasion de partager les informations et d'échanger avec l'ensemble des partenaires. Cependant, des améliorations restent à mettre en œuvre pour boucler la dernière étape essentielle : le transfert des résultats aux agriculteurs.

Entre les projets aux longs cours de la recherche appliquée, les travaux d'expérimentation et la réalité du travail quotidien au champ, rares sont les canaux de communication. Et pourtant, « ces trois maillons d'une même chaîne ne peuvent fonctionner l'un sans l'autre », souligne François Japiot, responsable du pôle végétal de la CAP-NC. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture et de la pêche met l'accent sur la nécessité de renforcer le continuum recherche-transfert-expérimentation ». Des temps d'échanges sont régulièrement organisés par la chambre et ses partenaires, notamment lors de journées techniques, permettant aux uns de s'appropriier les nouvelles connaissances acquises, et aux autres, de recueillir informations et problématiques issues du terrain.

À l'avenir, la CAP-NC souhaiterait poursuivre cette démarche en créant des passerelles supplémentaires et pérennes entre agriculteurs, centres d'expérimentation et services techniques. « Il nous semble en effet nécessaire de renforcer la participation des professionnels à la définition, au suivi et à la restitution des expérimentations. Cela impliquerait, en amont, un travail collaboratif formalisé, notamment pour la définition des priorités. Un accord-cadre pourrait officialiser cette collaboration entre les partenaires et renforcer ainsi le continuum RET. »

Le centre des tubercules tropicaux (CTT)

Dédié à l'acquisition de connaissances et à l'amélioration des systèmes de culture traditionnels ou intensifs des tubercules tropicaux, le CTT a lui aussi fait les frais de La Niña. L'année 2022 a ainsi été essentiellement consacrée à la sécurisation des collections d'ignames, taros, patates douces et manioc. « Afin d'assurer la sauvegarde des 400 variétés gérées par le CTT, les collections ont été multipliées et réparties entre les sites de Poindimié, de Port-Laguerre et chez certains producteurs », indique Sébastien Blanc, responsable du CTT. En parallèle, le centre a vendu près de 100 variétés au conservatoire de l'igname du Sénat coutumier. Une convention va venir renforcer le partenariat entre les deux structures prochainement. À noter aussi, la plantation d'une culture de taros à l'aide d'un métronome afin de cadencer celle-ci et de gagner du temps sur ce poste chronophage. « Il a permis de planter 1 200 plants en 2 heures, précise le responsable de centre. Il est facilement répliquable chez les producteurs équipés, avec la formule suivante : nombre de battement/min = 60 s/distance entre les plants (m) x vitesse du tracteur (m/s). »

Dans le nord, la Banque alimentaire en quête de produits frais

Bénéficiaire d'une subvention d'État de 20 millions de francs au titre de l'aide alimentaire versée par la province Nord, la Banque alimentaire de Nouvelle-Calédonie a décidé de nouer un partenariat avec des agriculteurs du Nord afin d'approvisionner en produits frais ses antennes de Koumac, Koné et Poindimié.



Les habitants les plus précaires de la province Nord profiteront-ils bientôt d'un panier de fruits et de légumes distribué chaque semaine ? C'est en tout cas ce qu'espère la Banque alimentaire de Nouvelle-Calédonie (BANC). L'association fondée en 2018 vient de recevoir une subvention d'État au titre de l'aide alimentaire versée par la province Nord. Elle entend consacrer une partie de cette enveloppe, qui s'élève à 20 millions de francs, pour financer un partenariat avec les producteurs du nord et ainsi approvisionner en produits frais ses trois antennes de Koumac, Koné et Poindimié.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LES PRODUCTEURS

« On veut fournir en fruits et en légumes, voire en poisson et en viande, la population démunie du nord », expose Betty Levanqué, présidente de la Banque alimentaire. « L'idée est vraiment de diversifier un maximum les dons et d'offrir autre chose que des denrées sèches », reprend Pascale Montagnat, référente de l'association pour

la province Nord. La BANC a donc fait appel aux services de la Chambre d'agriculture et de la pêche pour lui permettre d'identifier les producteurs intéressés. Si ce projet a pour ambition de garantir une meilleure alimentation aux familles les plus pauvres, c'est aussi un moyen de participer au dynamisme de l'économie locale. « On souhaite composer plusieurs dizaines de paniers chaque semaine dans nos différentes antennes, donc il y aura forcément des retombées pour les agriculteurs du coin », fait remarquer Pascale Montagnat.

FIXER UN TARIF INTÉRESSANT

Mais tout reste encore à faire pour mener à bien cette opération. « Les producteurs doivent désormais s'organiser », ajoute la référente. Élu de la CAP-NC, Grégory Weiss a pour mission de dénicher des professionnels intéressés par le projet dans la zone de Voh-Koné-Pouembout. Pour lui, la priorité reste de « définir les modalités de livraison et de fixer un tarif qui soit intéressant pour la Banque alimentaire comme pour les producteurs ». La BANC espère distribuer ses premiers paniers de produits frais dans les prochains mois.

5 000 foyers précaires dans le nord

Créée en août 2018, la Banque alimentaire de Nouvelle-Calédonie lutte contre le gaspillage alimentaire et la pauvreté en collectant les invendus et les surplus qu'elle reverse aux associations, telles que le Secours catholique et Saint-Vincent-de-Paul. Ces dernières se chargent ensuite de distribuer ces dons à leurs bénéficiaires. En province Nord, « on estime à 5 000, le nombre de foyers en situation de précarité », souligne Pascale Montagnat. Autant de familles susceptibles de profiter des actions de la BANC.

Pour tout renseignement, contactez

- la Chambre d'agriculture et de la pêche : direction@cap-nc.nc
- la BANC - Pascale Montagnat :
Tél. : 79 84 88
banquealimentairenc@gmail.com

HERBICIDES : GESTION DES MAUVAISES HERBES SUR 4 GRANDES CULTURES

L'enherbement est un problème important pour les agriculteurs tant au niveau technique qu'économique. En plus des méthodes de lutttes agronomiques et mécaniques, les agriculteurs peuvent utiliser des herbicides. Les bonnes pratiques d'application des herbicides dépendent de plusieurs facteurs (conditions) et notamment du spectre d'efficacité du produit et des stades d'application sur la culture et les adventices. Ci-dessous une présentation des conditions d'utilisation de plusieurs herbicides homologués en 2023. Il est impératif de toujours vérifier si leur autorisation est d'actualité avant utilisation. Pour rappel, cette liste ne se substitue pas à la liste officielle de la DAVAR disponible sur <https://davar.gouv.nc/protection-des-vegetaux/les-produits-phytopharmaceutiques>



MAÏS

SPECTRE PPUA	STADE DE LA CULTURE	STADE DE L'ADVENTICE		
		Graine (anti-germinatif)	Plantule	Végétation
LARGE SPECTRE	Avant le semis	MERCANTOR GOLD (90/48)	BELOUKHA (3/24) CREDIT (nd/8) GLYPHOGAN SPEED (nd/6) GLYPHOS 450 (7/6) IMTRADE ERADICATOR 540 (7/6) LANDMASTER 360 TF (nd/6) MERCANTOR GOLD (90/48) ROBUST (nd/6) SOLAR 360 (nd/6) TOUCHDOWN SYSTEME 4 (nd/6)	BELOUKHA (3/24) CREDIT (nd/8) GLYPHOGAN SPEED (nd/6) GLYPHOS 450 (7/6) IMTRADE ERADICATOR 540 (7/6) LANDMASTER 360 TF (nd/6) ROBUST (nd/6) SOLAR 360 (nd/6) TOUCHDOWN SYSTEME 4 (nd/6)
	Avant la levée	PROWL 400 (120/6) ISARD (100/48) MERCANTOR GOLD (90/48) FRONTIER P (nd/48)	MERCANTOR GOLD (90/48) PROWL 400 (120/6)	
	Plantule	MERCANTOR GOLD (90/48) ELUMIS (nd/48)	MERCANTOR GOLD (90/48) ELUMIS (nd/48)	
	Végétation : à partir du stade 2 feuilles	BORDER (nd/48) ELUMIS (nd/48) CALLISTO (42/48)	BIATHLON (90/6) ELUMIS (nd/48) CALLISTO (42/48)	BORDER (nd/48)
ANTI DICOTYLÉDONES	Végétation : à partir du stade 2 feuilles	IMTRADE DICAMBA 500	ADAGIO SG (90/48) BANVEL 4S (nd/24) BASAGRAN SG (90/48) STARANE 200 (90/48)	BANVEL 4S (nd/24) STARANE 200 (90/48)
ANTI MONOCOTYLÉDONES	Plantule			SEMPRA (nd/6)
	Végétation : à partir du stade 2 feuilles			SEMPRA (nd/6)



SQUASH

SPECTRE PPUA	STADE DE LA CULTURE	STADE DE L'ADVENTICE		
		Graine (anti-germinatif)	Plantule	Végétation
LARGE SPECTRE	Avant le semis		BELOUKHA (3/24) P CREDIT (nd/8) GLYPHOGAN SPEED (nd/6) GLYPHOS 450 (7/6) IMTRADE ERADICATOR (nd/6) LANDMASTER 360 TF (nd/6) ROBUST (nd/6) SOLAR 360 (nd/6) TOUCHDOWN SYSTEME 4 (nd/6)	CREDIT (nd/8) GLYPHOGAN SPEED (nd/6) GLYPHOS 450 (7/6) IMTRADE ERADICATOR (nd/6) LANDMASTER 360 TF (nd/6) ROBUST (nd/6) SOLAR 360 (nd/6) TOUCHDOWN SYSTEME 4 (nd/6)
	Avant la levée	PROWL 400 (nd/6) CHALLENGE 600 (90/48) FRONTIER P (14/48)	CENTIUM 36 CS (nd/48) PROWL 400 (nd/6)	
	Plantule	PROWL 400 (nd/6)	PROWL 400 (nd/6)	
	Végétation : à partir du stade 2 feuilles	PROWL 400 (nd/6)	PROWL 400 (nd/6)	
ANTI DICOTYLÉDONES	Avant la levée	CENT 7 (45/6)		



OIGNON

SPECTRE PPUA	STADE DE LA CULTURE	STADE DE L'ADVENTICE		
		Graine (anti-germinatif)	Plantule	Végétation
LARGE SPECTRE	Avant le semis		BELOUKHA (3/24) CREDIT (nd/6) GLYPHOGAN SPEED (nd/6) GLYPHOS 450 (7/6) IMTRADE ERADICATOR (nd/6) LANDMASTER 360 TF (nd/6) ROBUST (nd/6) SOLAR 360 (nd/6) TOUCHDOWN SYSTEME 4 (nd/6)	CREDIT (nd/6) GLYPHOGAN SPEED (nd/6) GLYPHOS 450 (7/6) IMTRADE ERADICATOR (nd/6) LANDMASTER 360 TF (nd/6) ROBUST (nd/6) SOLAR 360 (nd/6) TOUCHDOWN SYSTEME 4 (nd/6)
	Avant la levée	PROWL 400 (90/6)	PROWL 400 (90/6)	
	Plantule			
	Végétation : à partir du stade 2 feuilles	DEFI (75/48) CHALLENGE 600 (90/48) IMTRADE OXEN 240 EC (nd/48)	DEFI (75/48) IMTRADE OXEN 240 EC (nd/48)	IMTRADE OXEN 240 EC (nd/48)
ANTI DICOTYLÉDONES	Avant la levée	CENT 7 (nd/6)		
	Végétation : à partir du stade 2 feuilles		LENTAGRAN (nd/48) STARANE 200 (90/48)	STARANE 200 (90/48)
ANTI MONOCOTYLÉDONES	Plantule		FUSILADE MAX (28/48)	FUSILADE MAX (28/48)
	Végétation : à partir du stade 2 feuilles		FUSILADE MAX (28/48) STRATOS ULTRA (28/48)	FUSILADE MAX (28/48) STRATOS ULTRA (28/48)



POMME DE TERRE

SPECTRE PPUA	STADE DE LA CULTURE	STADE DE L'ADVENTICE		
		Graine (anti-germinatif)	Plantule	Végétation
LARGE SPECTRE	Avant le semis	EPTAM (nd/48)	BELOUKHA (1/24) D CREDIT (nd/8) GLYPHOGAN SPEED (nd/6) GLYPHOS 450 (7/6) IMTRADE ERADICATOR (nd/6) LANDMASTER 360 TF (nd/6) ROBUST (nd/6) SOLAR 360 (nd/6) TOUCHDOWN SYSTEME 4 (nd/6)	CREDIT (nd/8) GLYPHOGAN SPEED (nd/6) GLYPHOS 450 (7/6) IMTRADE ERADICATOR (nd/6) LANDMASTER 360 TF (nd/6) ROBUST (nd/6) SOLAR 360 (nd/6) TOUCHDOWN SYSTEME 4 (nd/6)
	Avant la levée	DEFI (nd/48) SENCORAL SC (nd/48) CHALLENGE 600 (nd/48)	DEFI (nd/48) SENCORAL SC (nd/48) CENTIUM 36 CS (nd/6)	
	Plantule			
	Végétation : à partir du stade 2 feuilles			BELOUKHA (1/24) D SPOTLIGHT PLUS (14/48) D SORCIER (14/48) D
ANTI DICOTYLÉDONES	Végétation : à partir du stade 2 feuilles			IMTRADE DICAMBA (7/6)
ANTI MONOCOTYLÉDONES	Végétation : à partir du stade 2 feuilles		STRATOS ULTRA (56/48)	STRATOS ULTRA (56/48)

Un herbicide en vert contient une substance active d'origine naturelle.

Un herbicide en rouge est toxique pour la santé humaine ou CMR (Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique).

(90/48) indique le délai avant récolte (DAR) de 90 jours, suivi du délai de ré-entré (DRE) dans la parcelle de 48 heures.

nd signifie que le DAR ou le DRE n'est pas déterminé.

D signifie que le PPUA est un défanant pour la culture.

Un herbicide encadré signifie qu'il doit être appliqué qu'entre les lignes ou les passe-pieds.

La liste des PPUA proposée n'est pas exhaustive. L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant, la CAP-NC et son personnel ne peuvent en aucun cas être tenus responsable d'une erreur, ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter.





NOTRE AMBITION **AUGMENTER DE 25%**

LA PART DES PRODUITS LOCAUX
DANS NOS ASSIETTES !



EN
BREF

Les clips PROTEGE sont de sortie

Découvrez la série *Paroles d'agriculteurs*, réalisée dans le cadre du projet PROTEGE, dont la première saison est consacrée aux couverts végétaux en maraîchage. Le premier épisode est intitulé *Quelles espèces pour quels usages ?*

et le second *Quels itinéraires techniques ?* Stephen Moglia, gérant de la SCA BEST, ferme de démonstration PROTEGE à Moindou, et Mathieu Naturel, maraîcher à Boulouparis, partagent leurs expériences sur la mise en place de couverts végétaux en maraîchage.

Retrouvez les vidéos sur www.youtube.com/watch?v=JHaxzxSz26k



Visite de la scierie de Netchaot



Valorga a organisé une visite de la scierie de Netchaot en partenariat avec Bois du Nord, le 29 juin. Cette rencontre a permis de présenter les différentes étapes de préparation du bois ainsi que les sous-produits obtenus : sciure, plaquettes, copeaux de rabotage, copeaux de fraisage, etc. Les différentes voies de valorisation du bois ont pu être discutées (usage en litière, compost, paillage...) et de nouvelles pistes pour favoriser le réemploi sont à envisager. D'autres visites seront organisées prochainement chez les adhérents de Valorga : abonnez-vous à la page Facebook du cluster pour vous tenir informé.

Pour en savoir +

Valorga NC

Tél. : 97 18 30 - valorga.nc@gmail.com •  Valorga NC

Berges de La Néra : premier chantier écocitoyen PERENNE

Le projet PERENNE, coordonné par le WWF en collaboration avec la CAP-NC, est désormais pleinement sur les... berges ! Le 1^{er} juillet, plus d'une centaine de personnes - élus de la CAP-NC et du gouvernement, coutumiers, représentants d'associations et citoyens - ont participé au premier chantier du projet, destiné à reconstituer la ripisylve du bassin versant de La Néra. Plus de 870 arbres ont été plantés par tous les participants sur une bande d'environ 120 mètres de long. Les effets de l'opération seront mesurés afin de l'étendre à l'ensemble des rivières de la région de Bourail. Des chantiers similaires seront menés prochainement en collaboration avec une dizaine d'agriculteurs. Les enjeux de ce projet sont essentiels, tant pour la sauvegarde des terres agricoles et la qualité des rivières que pour la santé du lagon.

Pour en savoir plus sur le projet PERENNE, rendez-vous sur kiwainitiative.org, rubrique "Projets soutenus"

L'outil de diagnostic des sols est disponible

Est-ce que mon sol est vivant ? Quelle est sa structure ? La gestion de l'eau sur mes parcelles est-elle satisfaisante ? L'outil de diagnostic des sols, développé dans le cadre de PROTEGE par la CAP-NC et REPAIR, permet de répondre à toutes ces questions. Sous la forme d'un formulaire Excel et destiné aux agriculteurs et techniciens, il guide l'utilisateur dans ses observations et leur interprétation. Cet outil a été largement inspiré du *Guide d'observation et pistes d'action pour des sols vivants en maraîchage* et du

Guide d'utilisation du test bêche de l'sara Lyon. Les méthodes décrites ont été combinées, adaptées et testées sur le terrain, notamment dans les fermes de démonstration PROTEGE en Nouvelle-Calédonie.

L'outil de diagnostic des sols est téléchargeable sur cap-nc.nc, rubrique "Environnement et territoire" - PROTEGE



Bientôt Tech&Bio 2023



Le prochain salon international aura lieu les 20 et 21 septembre à Bourg-lès-Valence, dans la Drôme en Métropole. Organisé tous les deux ans par les Chambres d'agriculture, il s'adresse aux professionnels du secteur agricole pour leur permettre de découvrir les nouvelles techniques de production biologique et alternative.

Au programme : des démonstrations en plein champ de techniques de production dans tous les secteurs d'activité, avec des experts sur le terrain garants de l'innovation, de la performance et de la pertinence des techniques, des ateliers et plus de 70 conférences.

Pour accéder à la programmation Tech&Bio 2023, rendez-vous sur www.tech-n-bio.com

Berges de la Néra : appel à manifestation d'intérêt



Dans le cadre du projet PERENNE, la CAP-NC lance un appel à manifestation d'intérêt. Les agriculteurs dont l'exploitation est située à Bourail, sur le bassin versant de La Néra et traversée par un cours d'eau avec des problématiques d'érosion des berges, sont invités à candidater. Une dizaine seront sélectionnés et accompagnés dans la mise en œuvre technique et financière de la restauration des berges, appelées aussi ripisylves, entre 2023 et 2025.

Objectifs, moyens d'accompagnement, modalités, calendrier... La CAP-NC organise une réunion publique d'information mardi 22 août à 16 h au cinéma de Bourail.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche
pôle Développement durable
Tél. : 24 31 60 - cfontfreyde@opao.nc



BÂTIMENT



FIXATIONS



ELECTROPORTATIF



REMORQUE



GRILLAGE



JARDINAGE



OUTILLAGE



DIVERS



ELECTRIQUE



ARRIVAGE MASSIF GRILLAGE XFENCE 11/155/15

Aggré Agence rurale pour tous vos besoin en clôtures.

Grillage haut de gamme néo-zélandais en zinc aluminium, ne nécessitant ni fil de tension, ni tendeur. Il permet une pose facile et optimale. Disponible également en de nombreuses hauteurs et largeurs de mailles différentes.

À découvrir sur notre site web à la rubrique grillage.



Porte voiture
TRIGANO PTAC 3.5 T



MESCAL
LES MESSAGERIES CALÉDONIENNES
Quincaillerie

Pour booster la production, la filière crevettes se penche sur la sélection génétique

Le 12 juillet, le groupement des fermes aquacoles de Nouvelle-Calédonie et l'ensemble des éleveurs ont acté la création d'une Upra dédiée à la filière crevettes. Cette association aura pour mission de mener un travail de recherche inédit sur les particularités génétiques de la crevette calédonienne, afin d'améliorer le potentiel de production, en berne depuis quelques années.



© GFA

En 20 ans, la production calédonienne de crevettes a chuté presque de moitié, passant d'environ 2 500 tonnes par an aux débuts des années 2000 à seulement 1 470 tonnes de crevettes sorties des bassins en 2021. Comment expliquer une telle baisse, alors que le nombre d'éleveurs est resté le même ? Pour David Duron, directeur général de la ferme de Webuihoone (Voh), gérant de l'écloserie d'Eori (Nessadiou) et trésorier du groupement des fermes aquacoles (GFA), cette situation relève avant tout de « l'absence d'un travail sur la sélection

génétique ». « La filière existe depuis 30 ans en Nouvelle-Calédonie mais, contrairement aux autres filières agricoles, on ne s'est jamais penché sur l'amélioration de la production par la génétique. » Un retard que les éleveurs sont bien décidés à rattraper. En officialisant, le 12 juillet en assemblée générale, la création d'une unité nationale de sélection et de promotion de race (Upra), ces derniers ont ouvert la voie au lancement d'un programme de sélection génétique de la crevette calédonienne. L'association aura pour mission d'identifier les axes d'amélioration de la production à travers la

recherche du meilleur patrimoine génétique de l'espèce. Plusieurs facteurs pourront ainsi être optimisés, comme la vitesse de croissance, la résistance aux pathogènes, la taille moyenne et même l'efficacité alimentaire. Grâce à l'Upra, ce travail sera coordonné avec l'ensemble des éleveurs et les institutions partenaires, notamment la Chambre d'agriculture et de la pêche et les provinces. « Il y aura également un accompagnement du Sysaaf [syndicat des sélectionneurs avicoles et aquacoles français, NDLR] qui a déjà travaillé avec la profession », ajoute Séverine Duval, en charge du GFA.

FAIRE AVANCER LA FILIÈRE

L'Upa désormais créée, la première étape devrait consister à réaliser une « *sélection massale* », dévoile David Duron. Concrètement, les éleveurs vont identifier des crevettes au potentiel génétique varié (les plus grosses, les plus bleues, etc.) afin de s'en servir comme base génétique pour les prochaines générations. Les performances techniques et économiques attendues sont considérables, assure Séverine Duval. « *Le centre technique aquacole avait mené un projet pilote et mis en évidence qu'on pouvait, en seulement cinq ans, améliorer la vitesse de croissance de la crevette calédonienne.* » « *Raccourcir rien que d'un mois son grossissement, ce serait déjà énorme, abonde David Duron. On pourrait faire quasiment deux cycles par an : ça représente des gains importants.* » De quoi motiver les éleveurs, qui ont tous accepté de faire partie du projet d'Upa et de participer à son financement. « *C'est important de montrer aux collectivités qu'on s'implique réellement pour faire avancer la filière.* »

La filière crevettes en chiffres

- > **4** écloséries et **19** fermes de grossissement
- > **714** hectares de superficie d'élevage disponible
- > **1470** tonnes de crevettes produites pour la saison 2020-2021 (75 % d'export)
- > **31** grammes : le poids moyen des crevettes en 2020-2021
- > **49 %**, le taux de survie en 2020-2021



David Duron et Séverine Duval du groupement des fermes aquacoles ont travaillé à la création d'une Upa dédiée à la filière crevettes, qui a vu le jour le 12 juillet.

LA LITOPENAEUS STYLIROSTRIS, UNE CREVETTE RARE ET FRAGILE

Originaire de la côte Pacifique d'Amérique centrale et du sud, la *Litopenaeus stylirostris* est élevée en Nouvelle-Calédonie depuis le début des années 1980. Elle présente de nombreuses qualités, tant pour les éleveurs que pour les consommateurs. Contrairement à de nombreuses espèces, elle est épargnée depuis une dizaine d'années par l'IHHN, une maladie virale. Elle fait l'objet d'une traçabilité et d'une surveillance sanitaire stricte. Sa qualité exceptionnelle en fait un produit très rare sur le marché international. Mais c'est aussi une espèce qui enregistre, chaque année, des épisodes bactériens de type *Vibriosis* conduisant à une forte mortalité, évaluée à 51 % sur le territoire. Par ailleurs, son coût de production s'avère relativement élevé, en particulier en raison de la quantité de nourriture nécessaire à son élevage. Il faut environ 2,5 tonnes d'aliments pour élever une tonne de crevettes bleues.



UN PRODUIT DE LUXE TRÈS PRISÉ

Avec sa couleur aux reflets bleus, sa grande taille et sa saveur particulière, la crevette calédonienne est aussi appréciée que reconnaissable. C'est également un produit particulièrement rare devenu, après trente années d'élevage, très prisé des Calédoniens comme du reste du monde, notamment le marché japonais et les grandes tables gastronomiques françaises. « *On lui reconnaît une qualité gustative supérieure* », note David Duron. Elle a obtenu la note exceptionnelle de 4,7 sur 5 au concours du célèbre chef Paul Bocuse et a fait partie, en 2023, des deux produits calédoniens, avec le santal, à être sélectionnés pour l'exposition *Fabriqué en France* du palais de l'Élysée. « *C'est une des seules espèces calédoniennes, toutes filières confondues, qui est parvenue à pénétrer le marché de l'export et du luxe* », ajoute Séverine Duval du GFA Nouvelle-Calédonie. À cela s'ajoute une position de monopole : en dehors du Caillou, la crevette bleue ne fait l'objet de presque aucun élevage. « *Il y en a un peu qui sont pêchées le long des côtes mexicaines ; il y a aussi de l'élevage en Arabie saoudite (Brunei) et en Polynésie française (Tahiti), mais on est clairement les leaders sur le marché* », fait remarquer Séverine Duval. Reste que la production calédonienne peine à répondre à une demande grandissante. Le programme de sélection génétique impulsé par la création de l'Upa doit justement permettre d'y faire face et d'exploiter davantage la popularité de la crevette bleue. « *On sait très bien que si, demain, on produit 3 000 tonnes par an, il y aura la demande en face*, souligne David Duron. *On est dimensionné pour le faire et cela permettrait d'envisager la création de nouvelles fermes.* »

➤ GESTION DES DÉCHETS

Déchets phyto, comment les évacuer en 2023 ?

L'association Coléo organise la collecte, le recyclage et le traitement des produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) et des emballages vides de déchets phytosanitaires (EVPP). Les premières collectes auront lieu en 2023 : il est encore temps de vous inscrire !

L'organisation des collectes

Les déchets phyto sont classés dangereux : par conséquent, les procédures sont encadrées et les coûts de traitement conséquents. La traçabilité est obligatoire et l'identification des quantités et types de déchets en amont est indispensable. C'est pourquoi Coléo organise des collectes de déchets phyto avec inscription et inventaire préalable obligatoires. Une fois l'inventaire clôturé, des points de collecte seront mis en place sur la côte Ouest et un planning de dépôt sera communiqué aux agriculteurs. En déposant vos déchets phyto dans les points de collecte, Coléo vous permet de les évacuer de vos exploitations agricoles et de répondre à vos obligations réglementaires.

Le financement des collectes

Pour rappel, des écocontributions sont appliquées à la vente des produits phyto à usage agricole depuis le 1^{er} juillet 2022. Elles sont reversées à l'association Coléo pour organiser la collecte et le traitement des déchets générés par les produits commercialisés à partir de cette date uniquement.

Pour les déchets issus de produits commercialisés avant le 1^{er} juillet 2022 :

- Pour les exploitations agricoles de la province Nord : l'inventaire, la collecte et le traitement seront organisés par Coléo et financés par la province Nord.
- Pour les exploitations agricoles de la province Sud : des solutions seront étudiées en fonction des inscriptions et de négociation avec la province Sud pour le financement.

➤ Comment s'inscrire ?

En scannant le QR Code ci-contre >

ou en suivant le lien : forms.gle/vMkYxDF3xfbeFxSx6



Calendrier : les dates à retenir !

- 1 Inscriptions obligatoires avant le **13 août 2023** ;
- 2 Inventaire des déchets phyto obligatoire avant le **30 septembre 2023** ;
- 3 Dépôt des déchets phyto sur les points de collecte **fin octobre - début novembre**.



Pour en savoir +

Coléo
Chargée de gestion opérationnelle : Tél. 78 29 83
association.coleo@gmail.com - [f](#) Coléo NC



Produire local
Nourrir local
On est cap!



CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

cap-nc.nc



Une journée technique pour tout savoir de la fertilisation organique des fourrages !



Alternative aux engrais chimiques, la matière organique (MO) apporte de nombreux éléments bénéfiques aux plantes et aux sols. Pour avancer sur cette piste agroécologique, la CAP-NC a confié à Valorga une campagne d'essais de fertilisation organique sur fourrage dans le cadre du projet PROTEGE. L'objectif : déterminer les effets et les conditions d'utilisation de deux engrais organiques, l'orgacal et les boues séchées. En juin, Valorga a organisé une journée technique, afin de partager aux professionnels les conclusions de ces essais.



La CAP-NC et les élevages Ballande ont présenté aux participants les essais de fertilisation organique sur foin réalisés à la station de Nessadiou.

Valorga, le cluster des acteurs de la filière de produits organiques (gestionnaires de déchets, transformateurs, consommateurs...), a été mandaté dans le cadre de PROTEGE pour piloter des essais sur l'utilisation de produits organiques sur les fourrages et pour identifier les freins technico-économiques. Le 23 juin dernier, à la station d'élevage de Nessadiou, le cluster a animé une journée technique pour la Chambre d'agriculture et de la pêche afin de restituer les résultats, de partager des indications pratiques et d'échanger avec les éleveurs et techniciens.

UN RENDEMENT IDENTIQUE, POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE FOIN

Deux parcelles ont été utilisées pour les essais : à la station d'élevage de Nessadiou d'abord, puis chez Agrical, ferme de démonstration PROTEGE, à Karikaté. Dans les deux cas, il s'agissait de mesurer l'impact de la fertilisation organique des foins sur les éléments nutritifs, le four-

rage et l'aspect technico-économique. « À Nessadiou, nous avons divisé la parcelle en quatre : un espace témoin sans fertilisation, un espace avec la fertilisation minérale habituelle, un espace fertilisé avec Orgacal, et un avec des boues séchées issues de stations d'épuration. La fertilisation des deux parcelles en matières organiques était calculée à chaque fois pour s'aligner sur le niveau d'azote apporté par la fertilisation minérale habituelle », explique Chloé Saglibène, animatrice de Valorga. Le bilan au bout de 18 mois est positif : en plus de l'azote, la fertilisation organique apporte davantage d'oligo-éléments mais aussi de phosphore et de potassium, deux éléments organiques dont les sols et animaux calédoniens sont souvent carencés. « Pour un même rendement, sans effet négatif, on obtient davantage de protéines brutes, d'éléments minéraux et une meilleure digestibilité des fourrages. Cela répond aux recommandations de la mission 5mVet, en faveur d'une ration qui apporte un équilibre entre énergie et éléments minéraux. »

« Nous avons testé deux types de fertilisation organique sur une parcelle de fourrage plantée il y a deux ans. En termes de production d'herbe, nous attendions trois résultats : l'analyse de sol avant et après pour voir l'évolution, les mesures de quantité d'herbe et l'impact sur le rendement de foin. Malheureusement, la météo nous a un peu compliqué la tâche pour obtenir des données exploitables. En termes de matériel, nous avons pu tester la technique, la faisabilité et la pénibilité de l'épandage avec différents engins agricoles. Notre objectif étant, à l'issue de cet essai, d'apporter des éléments concrets d'information aux agriculteurs, que ce soit sur l'efficacité ou l'application de ces produits organiques. Nous allons lancer une seconde parcelle d'essais d'ici peu, pour tester un autre type de fertilisation. Car il s'agit toujours de déterminer la solution la plus fiable et la plus durable pour nos fourrages. »

ALEXANDRE ÉTUVÉ, responsable de la station d'élevage de la CAP-NC

UN RENDEMENT AMÉLIORÉ AVEC LA BOUE SÉCHÉE

À Karikaté, un seul produit, la boue séchée, a été utilisé, alors que la station ne fertilise pas habituellement. « On a pu constater que le rendement était meilleur, mais nous avons obtenu également un fourrage de meilleure qualité avec des teneurs en protéines brutes, calcium, potassium, cuivre et zinc plus élevées. Il est difficile de quantifier les effets sur le sol après si peu de temps [trois mois], même si on sait que l'apport de matières organiques active la vie du sol et avec elle la minéralisation, l'amélioration de la structure, de la gestion de l'eau et du fonctionnement général du sol, indique Chloé Saglibène. Autre avantage : les boues séchées sont riches en phosphore, élément dont les sols calédoniens sont carencés. »

LEVER LES CRAINTES ET LES INTERROGATIONS

Sur la base de ces résultats, les échanges entre les membres du cluster, notamment les fournisseurs de MO, les personnes en charge de l'étude et les professionnels de l'élevage ont permis d'aborder les questionnements et les freins autour de cette pratique de fertilisation. « Les freins peuvent être économiques, à l'achat notamment, lorsque les institutions ne proposent pas de subvention sur ces produits. Ou alors le coût du transport qui peut être important, car ces matières sont souvent volumineuses. D'où l'importance de se fournir à proximité de chez soi. » Autre frein : la crainte de plaintes du voisinage à cause des odeurs. « Cela n'a pas été le cas pour nos tests, ce qui est rassurant pour les éleveurs. »

S'en est suivie une démonstration d'épandage, assortie de conseils autour du matériel à utiliser. Pour les boues séchées, un épandeur à engrais avec tapis et, pour le compost, un épandeur à fumier.

Cette journée technique représente une belle entrée en matière pour la fertilisation des fourrages et a permis de casser les a priori négatifs. Mais après ? « Valorga continue de caractériser les produits organiques locaux et va diffuser une carte des fournisseurs, pour s'approvisionner à proximité de son exploitation. De gros projets autour des matières organiques sont en cours d'élaboration et le maillage du territoire devrait ainsi se densifier d'ici fin 2024. » Le cluster maintient d'ailleurs son partenariat avec la CAP-NC pour conserver une parcelle d'essai, afin de continuer à faire connaître ces pratiques et à étudier ses effets à long terme sur le sol.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- Les clés de lecture d'une analyse de sol (CAP-NC)
- Présentation des essais de fertilisation organique et des résultats (Valorga)
- Démonstration d'épandage de produits organiques

Démonstrations d'épandage de produits organiques



➤ ET LE DOCK DES ENGRAIS ?

Le dock des engrais de la CAP-NC participe à l'accès à la fertilisation organique :

- En matière d'information : il aborde régulièrement la partie sol et analyse du sol avec les agriculteurs et il présente le catalogue des produits organiques.
- En matière d'approvisionnement : il propose certains produits organiques en petit conditionnement et assure la gestion administrative des subventions de la province Sud pour les commandes de grande quantité.

Contact : Dock des engrais de la Chambre d'agriculture et de la pêche • Tél. : 25 96 45 - engrais@canc.nc - cap-nc.nc

MAÏS OU SQUASH : ET SI VOUS TESTIEZ LA FERTILISATION ORGANIQUE ?

Valorga souhaiterait mener des essais portant sur la qualité, le rendement et l'aspect technico-économique, appliqués à des grandes cultures comme la squash ou le maïs. N'hésitez pas à contacter le cluster pour élaborer un test ensemble.










Renseignements :

Valorga • Tél. : 97 18 30

valorga.nc@gmail.com -  Valorga NC



Itinéraire technique d'une préparation de sol pour la culture de l'igname







Suite logique des travaux de culture	Maîtrise de la matière organique (MO)	Déchaumage (pré-émiettement)	Ameublissement profond (décompactage)	Ameublissement profond - Labour (opération à supprimer en ITK simplifié)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Réduire le couvert végétal > Faciliter son enfouissement > Activer sa décomposition > Faciliter l'action des outils précédents 	<ul style="list-style-type: none"> > Pré-enfouir la MO > Ouvrir le sol sur quelques centimètres > Détruire les mauvaises herbes > Nivelier la surface 	<ul style="list-style-type: none"> > Aérer le sol en profondeur > Améliorer sa porosité > Faciliter la pénétration des outils 	<ul style="list-style-type: none"> > Enfouir la MO + mauvaises herbes > Aérer le sol en profondeur > Améliorer sa porosité
Mode opératoire	<ul style="list-style-type: none"> > Coupe franche > Broyage > Répartition uniforme 	Création d'une couche de surface meuble et homogène par : <ul style="list-style-type: none"> > Sectionnement / fendillement > Projection / choc 	Réduction de la compacité du sol de 35 à 80 cm de profondeur par : <ul style="list-style-type: none"> > Soulèvement > Cisaillement / fendillement 	Découpe et retournement d'une bande de terre (horizon) par : <ul style="list-style-type: none"> > Retournement > Sectionnement / fendillement
Équipements adaptés aux exigences	BROYEUR À AXE HORIZONTAL (tondobroyeur) ▼ AVANTAGES : répartition homogène, format plus compact, plus de stabilité avec le rouleau d'appui INCONVÉNIENTS : organes d'usure coûteux, ne peut pas être utilisé en marche arrière 	DÉCHAUMEUR À DISQUE INDÉPENDANT ▼ AVANTAGES : utilisation à grande vitesse, polyvalent, bonne maniabilité INCONVÉNIENTS : beaucoup de points d'entretien et d'articulations 	DÉCOMPACTEUR À DENTS COURBES (dents Michel) ▼ AVANTAGES : simplicité, remontée de lard et de grosses mottes, chamboule la surface INCONVÉNIENTS : coûteux à l'achat 	CHARRUE À SOC ▼ AVANTAGES : enfouissement profond des adventices, efficace INCONVÉNIENTS : risque de lissage et de semelle de labour, chamboule la vie du sol, énergivore 
	Autres équipements disponibles	BROYEUR À AXE VERTICAL (gyrobroyeur) ▼ AVANTAGES : simple d'utilisation et d'entretien, organes d'usure peu coûteux INCONVÉNIENTS : formation d'andain (gêne passage d'outils, développement maladie) 	DÉCHAUMEUR À DENTS (Chisel) ▼ AVANTAGES : simplicité, investissement peu coûteux INCONVÉNIENTS : effet de bourrage MO important, remontée de lard si humide 	DÉCOMPACTEUR À DENTS DROITES ▼ AVANTAGES : simplicité, investissement peu coûteux INCONVÉNIENTS : remontée de lard et de grosses mottes, chamboule la surface 
		PULVÉRISSEUR À DISQUES ▼ AVANTAGES : efficacité, polyvalence (reprises, façons superficielles, préparations simplifiées...) INCONVÉNIENTS : risque de semelle superficielle en conditions humides, émiettement trop important en sols limoneux 		MACHINE À BÉCHER ▼ AVANTAGES : bon enfouissement MO, pas de semelle, valorise la puissance du tracteur INCONVÉNIENTS : complexe à l'entretien, coûteux 

Renseignements



Plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche
 Antenne à Pouembout - Tél. : 47 30 46 - lzinni@cap-nc.nc
 Antenne à Maré - Tél. : 45 13 12 - lwaute@cap-nc.nc

Retrouvez les conseils pratiques et techniques de la plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche pour obtenir un état du sol favorable à la mise en place de la culture de l'igname et à son développement racinaire.



Affinage du lit de semence (ou reprise si labour)	Profilage
<ul style="list-style-type: none"> > Réduire la taille des mottes > Nivelier le sol > Enfouissement fertilisation > Destruction des adventices (faux semis) 	<ul style="list-style-type: none"> > Confection de billon > à 50 cm de haut
Réduction des mottes par : <ul style="list-style-type: none"> > Le climat > Écrasement > Choc / vibration 	Profilage par transfert de terre <ul style="list-style-type: none"> > Soulèvement > Projection
HERSE ROTATIVE ▼ AVANTAGES : faible risque de lissage, moins de phénomène de "bouturage" des adventices INCONVÉNIENTS : achat et pièces d'usure coûteux 	ROTO-BUTTES outils animés par la prise de force (PDF) ▼ AVANTAGES : deux actions en un seul passage, terre fine dans tout le profil du billon INCONVÉNIENTS : achat et entretien coûteux, nécessite parfois une gamme de vitesse rampante sur le tracteur 
ROTAVATOR - outils animés par la prise de force (PDF) ▼ AVANTAGES : efficace, polyvalent INCONVÉNIENTS : risque de lissage et de malaxage si humide, augmente la prolifération des adventices à bulbe 	BILLONNEUSE À DISQUES ▼ AVANTAGES : simple d'utilisation et d'entretien, achat peu coûteux INCONVÉNIENTS : remontée de lard, grosses mottes dans le cœur du billon 
VIBROCULTEUR (outils à dents) ▼ AVANTAGES : Simplicité, travail à grande vitesse INCONVÉNIENTS : effet de triage en sol sec, remontée de lard si humide 	MINI-PELLE ▼ AVANTAGES : dimension des billons sans limites, précision des mouvements, polyvalent INCONVÉNIENTS : coûteux à l'achat et à l'entretien, temps d'exécution 

LES OUTILS DE PAILLAGE

	Objectifs	Mode opératoire	Outils utilisés
Paillage plastique	<ul style="list-style-type: none"> > Réduire la pousse des adventices > Réduire l'évapotranspiration 	La matière est déroulée sur le billon.	DÉROULEUSE DE FILM PLASTIQUE 
Paillage naturel	<ul style="list-style-type: none"> > Apport de matière organique au sol > Réduire la pousse des adventices > Réduire l'évapotranspiration 	La paille est déroulée, puis projetée sur le billon.	DÉROULEUSE PAILLEUSE 
Paillage naturel	<ul style="list-style-type: none"> > Apport de matière organique au sol > Réduire la pousse des adventices > Réduire l'évapotranspiration 	La paille est déroulée sur le bord du billon pour être ensuite relevée à la fourche.	DÉROULEUSE À BALLE RONDE 

LES OUTILS DE RÉCOLTE

La mécanisation des récoltes ne s'adapte pas à toutes les variétés d'igname. Il faudra prendre en compte le degré d'adaptation du produit pour éviter les pertes par détérioration des tubercules.

Charrue fossoyeuse		AVANTAGES : peu coûteux à l'achat et à l'entretien, temps d'exécution INCONVÉNIENTS : limité sur la forme et la taille des tubercules
Mini-pelle		AVANTAGES : adapté à toutes les variétés, précision des mouvements, polyvalent INCONVÉNIENTS : coûteux à l'achat et à l'entretien, temps d'exécution

La formation en alternance, une formule gagnante

Du 28 juin au 5 juillet, les trois chambres consulaires, dont la CAP-NC, et le Point A organisaient la semaine de l'alternance. L'occasion de faire connaître, aux futurs alternants comme aux entreprises, les avantages que représente ce cursus de formation.

Chaque année, pas moins de 350 alternants font leur rentrée dans l'une des 30 formations en alternance proposées en Nouvelle-Calédonie. Du 28 juin au 5 juillet, le Point A et les trois chambres consulaires (Chambre d'agriculture et de la pêche, Chambre de commerce et d'industrie et Chambre de métiers et de l'artisanat) ont présenté les apprentissages existants en organisant la 8^e édition de la semaine de l'alternance à Nouméa, Ouvéa, Koné, Bourail et Poindimié. Ces cursus de plus en plus plébiscités permettent aux apprenants, qui les intègrent, de concilier un apprentissage théorique à la pratique d'un métier au sein d'une entreprise. Ils présentent également l'avantage de leur offrir une rémunération et, bien souvent, débouchent sur une proposition d'embauche une fois le diplôme en poche. « On est à plus de 90 % d'insertion professionnelle chez nos alternants », se réjouit Valérie Hanne, responsable du service formation de la CAP-NC qui forme chaque année 30 apprentis à travers ses deux certificats d'aptitude professionnelle agricole (CAPA), jardinier-paysagiste et métiers de l'agriculture.

FORMER SES FUTURS SALARIÉS

Alternante au Centre de formation par alternance de la CAP-NC, Océane découvre depuis un an le métier de paysagiste trois semaines par mois au sein de la société Mango. La jeune femme a pu, grâce à l'al-

ternance, conjuguer l'envie de se former à son besoin de décrocher un métier et de toucher un salaire. « Je cherchais un emploi mais j'avais besoin pour cela d'un diplôme, donc l'alternance était parfaitement adaptée. »

Les apprenants ne sont pas les seuls à trouver de l'intérêt à ces dispositifs. Pour les entreprises aussi, l'alternance est une formule avantageuse. « Cela leur permet de former quelqu'un qui connaîtra les spécificités et les besoins de l'entreprise », vante Valérie Hanne. Par ailleurs, le salaire d'un alternant est moins élevé que celui d'un salarié (entre 50 % et 85 % du SMG en fonction de l'âge et de l'année de formation) et l'employeur est exonéré des charges sociales le concernant.

UN NOUVEAU DIPLÔME

Pour la CAP-NC, la semaine de l'alternance était aussi la parfaite occasion pour mettre en avant sa nouvelle formation, lancée en janvier : encadrant d'équipe dans le secteur agricole. Ce Diplôme de la Nouvelle-Calédonie (DNC), dispensé sur neuf mois, forment des futurs managers au sein d'entreprises du secteur agricole, capables de planifier et gérer une activité. Les candidats doivent être titulaire d'un CAP et avoir une expérience de trois ans dans le secteur agricole. « C'est une formation qu'on souhaite vraiment développer. On cherche maintenant à attirer nos premiers candidats. »



« La cohésion, l'adaptabilité, l'esprit d'équipe, l'écoute et la bienveillance sont au cœur de notre action. Ces valeurs sont indispensables pour permettre à tous les alternants d'aimer le métier qu'ils vont apprendre. »

GRÉGORY WEISS,
élu de la Chambre d'agriculture et de la pêche - référent formation



L'équipe pédagogique du CFA de la CAP-NC, accompagnée de quatre alternants, a tenu un stand lors du forum, les 28 et 29 juin à l'hôtel de ville de Nouméa, pour présenter les formations.

Pour en savoir +

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 31 69 / 24 63 74 -
formation@cap-nc.nc - cap-nc.nc

Vos prochaines formations - août à décembre 2023

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES*						
Conservation et qualité des productions*	1 ^{er} août	Province Sud	1 jour	province Sud	Non	CFPPA Sud
Parcours de formation en élevage ovin et caprin	Du 3 août au 12 septembre	Province Sud	5 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Bonnes pratiques d'hygiène en agroalimentaire*	5 septembre	Province Sud	1 jour	province Sud	Non	CFPPA Sud
Concevoir son projet agricole *	26, 27 septembre et 24 octobre	Province Sud	3 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Les essentiels de l'agronomie*	Septembre : à définir	Province Sud	1 jour	province Sud	Non	CFPPA Sud
La planification de la production*	À définir	Port Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Les cycles lunaires*	À définir	Port Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Les techniques de multiplication des végétaux*	À définir	Port Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Comment fabriquer ses propres engrais et biopesticides à la maison ?*	À définir	Port Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Entretien motoculteur	2 sessions : du 1 ^{er} au 3 août - du 29 au 31 août	Pouébo	3 jours	Tout public, professionnels	Non**	CFPPA Nord
La mécanisation en agriculture biologique : le travail du sol et la maîtrise des adventices	2 sessions : 8 et 9 août - 5 et 6 décembre	Pouembout	2 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Horticulture : composition florale et bouquet	2 sessions : août - octobre	Hienghène	3 jours	Tout public	Non**	CFPPA Nord
Le tracteur agricole : choisir un modèle compatible avec ses besoins et réaliser les entretiens	4 et 5 septembre	Pouembout	2 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Petit matériel agricole : diagnostic, maintenance courante, entretien et utilisation en toute sécurité	18 et 19 septembre	Pouembout	2 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Apiculture : initiation	2 sessions : 18, 19, 25 et 26 sept. - 20, 21, 27 et 28 nov.	Pouembout	2 x 2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Micro-aspersion et irrigation localisée : comment monter et piloter son projet	17, 18 octobre et 7 novembre	Pouembout	2 jours et 1 jour	Professionnels	Oui	CFPPA Nord
Produire un compost de qualité commerciale	19 et 20 octobre	Pouembout	1,5 jour	Professionnels	Non	CFPPA Nord
Apiculture : perfectionnement 1	21, 22 nov. et 5, 6 déc.	Bourail	2 x 2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Formation de formateur d'adultes (relatif à l'agrément des formateurs DFPC)	20, 21, 22 septembre et 25, 26, 27 octobre	Pouembout	2 x 2,5 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord

CERTIPHYTO-NC (obligation réglementaire)						
CERTIPHYTO-NC 1	8 août	Nouméa	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	6 septembre	Bourail				
	26 septembre	Nouméa				
	3 octobre	La Foa				
	14 novembre	Koumac				
	21 novembre	Nouméa				
CERTIPHYTO-NC 3	Renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement - 4 sessions : 1 ^{er} août à La Foa, 14 septembre à Bourail, 23 septembre à Nouméa, 28 novembre à Voh		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Renouvellement formation + évaluation - 4 sessions : 13 septembre à Bourail, 8 novembre à Bourail, 23 novembre à Voh, 20 décembre à Nouméa		1 jour			
	5, 12 et 14 septembre	Bourail	3 jours			
	19, 21 et 28 septembre	Nouméa				
	15, 21 et 28 novembre	Voh				
CERTIPHYTO-NC 4	Renouvellement formation + évaluation - 2 sessions : 7 et 9 novembre à Bourail, 19 et 21 décembre à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	11, 12, 18 et 19 octobre	Nouméa	4 jours			
	5, 6, 12 et 13 décembre	Bourail				

➤ **Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche : Tél. : 24.63.74 - formation@cap-nc.nc**
La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation.

Sous réserve de modification des dates et lieux - juillet 2023
 * Ces formations seront ouvertes sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions
 ** Ces formations sont financées par la province Nord


■ **Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !**

Vos contacts Et rendez-vous sur : @formationagricolenc 

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
 tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord :
 tél. : 47 70 50 / 76 89 77
 cfppanord@lagoon.nc

CFPPA Sud :
 tél. : 43 01 43
 cfppasud@canl.nc

Fiaf 
Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 - contact@fiaf.nc - www.fiaf.nc

EN
BREF

Bientôt une étude lancée par l'Agence rurale



Les producteurs en agriculture traditionnelle et les pêcheurs côtiers rencontrent des difficultés pour écouler leurs produits en raison de la faiblesse des volumes, de l'éloignement des marchés et de l'appréhension de la professionnalisation. Les structures de collecte existantes font face à des problèmes structurels et financiers. Face à ces constats, l'Agence rurale lance une étude de faisabilité technique, économique, sociale et financière pour la mise en place d'un réseau de collecte et de distribution des produits de l'agriculture traditionnelle et de la pêche artisanale en Nouvelle-Calédonie. Agriculteurs, pêcheurs, colporteurs, institutions, consommateurs, porteurs de projet : vous pourrez être interrogés dans les prochains mois pour partager vos avis, besoins et attentes. Merci d'assurer un bon accueil et de consacrer quelques minutes aux enquêteurs !

Agence rurale : Tél. : 26 09 60 - contact@agencerurale.nc

Valorisation des composts locaux en agrumiculture



Les composts produits localement contiennent régulièrement des concentrations particulièrement importantes en nickel (Ni) et chrome (Cr). L'essai mené par l'Institut agronomique néo-calédonien depuis 2019 sur orangers Navel à la SRA Pocquereux vise à étudier le devenir de ces métaux dans

le verger après épandage de compost et en réponse à différentes pratiques agroécologiques de gestion des lignes de plantation. Dans ces sols naturellement non métallifères, les épandages mènent à une contamination métallique proportionnelle aux quantités de compost apportées. Néanmoins, les réservoirs mobilisables en Ni et Cr augmentaient plus rapidement qu'attendus. Fait particulièrement intéressant, la gestion des lignes de plantation a un impact significatif sur les concentrations en métaux contenues dans les feuilles ; impact plus important que celui de la fertilisation. Cependant, ni la gestion des lignes de plantation, ni l'apport de compost n'ont augmenté le transfert du Ni et du Cr vers les fruits sur le cycle de culture 2020-2021. Ces résultats préliminaires devront être confirmés à la suite d'apports répétés en lien avec l'exploitation du verger.

Cet essai est réalisé dans le cadre du projet ValoPRO-NC, coordonné par l'IAC, en partenariat avec l'IRD, le Cirad, l'UNC, la CDE et Sud Forêt.

Thèse de doctorat de P. Klein (2023) - Dynamique du nickel, chrome, cuivre et zinc : du processus de compostage à l'épandage de matières fertilisantes d'origine résiduaire (mafor) dans des agrosystèmes de Nouvelle-Calédonie

agripedia.nc s'enrichit



La plateforme, créée par l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC), s'enrichit de 22 nouvelles fiches sur des plantes médicinales locales communément utilisées en Nouvelle-Calédonie, grâce au soutien du fonds européen Archipel eu. Lancé en 2020, agripedia.nc propose des fiches techniques consacrées aux ressources végétales, plantes alimentaires, ornementales et de végétalisation. Avec pour chacune, une description variétale, des conseils de culture et techniques de multiplication ainsi qu'un calendrier de récolte ou de floraison. Des informations complémentaires sur les ravageurs, les maladies et les soins sont également disponibles.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur agripedia.nc

Soutenir les entreprises en difficulté avec Relance



Déployé en 2020, le plan Relance propose aux structures de moins de 20 salariés en difficulté un accompagnement et des financements sur mesure pour répondre à leurs difficultés sous l'angle du renforcement des compétences. Le Fiaf peut débloquer des fonds spécifiques et complémentaires à l'enveloppe de 600 000 francs annuelle dont chaque structure peut bénéficier dès le premier salarié. Des accompagnements

sur mesure (environ 10 heures par une psychologue du travail) et financés à 100 % sont également proposés pour préparer une reconversion, faire un bilan de compétences...

**Renseignements :
Fonds interprofessionnel d'assurance formation
Tél. : 47 68 68 - contact@fiaf.nc**



CFMOTO

N°1 DES VENTES AUSTRALIE ET EUROPE

Présent
aux Foires
de Bourail
et Koumac

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL CFMOTO

☎ 44 38 34

📍 59 ZICO PAITA

✉ contact@cfmoto.nc

🌐 cfmotocaldonie



⬇ **UFORCE 600**
41 cv 4x4 EPS
2 places Homologable
1 085 000 F*



⬆ **UFORCE 1000XL**
80 cv 4x4 EPS 6 places Homologable
1 533 000 F*



⬇ **UFORCE 1000**
80 cv 4x4 EPS
3 places Homologable
1 365 000 F*



⬆ **CFORCE 520 LONG**
35 cv 4x4 EPS 2 places Homologable
721 000 F*



⬇ **CROSSFIRE 400 GT**
26 cv 4x4 2 places
790 000 F*



LANDBOSS
⬇ **DIESEL KUBOTA JAPON**
1123 CC 25 CV
3 PLACES 4X4 EPS
1 498 000 F*

* Prix Hors taxes avec défiscalisation de 30 %. Sous conditions de l'acceptation du dossier. SAV assuré. Stock de pièces détachées



DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE VÉHICULES TOUT-TERRAIN



M565LI

T-BOSS 550



Nouméa
71, rue E.Unger - Montagne Coupée
24.04.00

La Concession Nord
Route de la ZI - Koné
27.08.30

Construisons votre pays, économisons l'énergie.

Introduction à la sélection des abeilles



En apiculture, travailler avec de jeunes reines issues de lignées performantes est un élément de réussite d'une exploitation et doit être pris au sérieux. Comme dans toute filière d'élevage, la sélection en apiculture permet d'identifier les animaux aux meilleures performances qui serviront ensuite de reproducteurs.



IDENTIFICATION DES COLONIES

Depuis 2019, le Centre d'apiculture (CPA) coordonne un plan de sélection avec six apiculteurs professionnels de la Grande Terre. Chaque année, chacun d'entre eux identifie la colonie la plus remarquable de son cheptel, sur la base de ses observations sur toute la saison (productivité, absence totale de couvain calcifié et d'autres pathologies, douceur, absence de signes d'essaimage). À la fin du mois d'août, les reines de ces colonies sont introduites dans des colonies regroupées sur le rucher d'élevage du CPA. Elles sont testées de deux manières : directement en suivant leur comportement sur la saison et en produisant des reines filles qui seront elles-mêmes testées.

PRODUCTION DES REINES FÉCONDÉES

Tous les 15 jours, des larves d'un jour sont prélevées dans ces ruches, greffées dans des cupules d'élevage et introduites dans des ruches élèveuses. Juste après l'operculation des cellules royales, celles-ci sont mises en couveuse (35 °C, 70 % d'humidité) jusqu'à l'émergence des reines vierges qui sont alors introduites dans des nucléis de fécondation orphelins (de petites colonies de deux à trois cadres Langstroth). Les nucléis seront contrôlés deux à trois semaines après l'introduction pour vérifier la fécondation effective de la reine qui sera alors marquée de la couleur de l'année.

Tous les nucléis sont situés dans la station de fécondation du CPA, où dans une vallée relativement fermée sont positionnées une vingtaine de « colonies à mâles », dont toutes les reines sont issues d'une ou deux lignées génétiques. Ces colonies permettent de produire suffisamment de mâles pour qu'ils soient majoritaires dans l'environnement de fécondation de nos reines vierges.

TESTAGE DES REINES FÉCONDÉES

Après cinq semaines en nucléis, les reines sont cueillies et mises en boîte avec des accompagnatrices (sept ouvrières). Elles sont diffusées aux apiculteurs du plan de sélection. Chacun en reçoit 30 par saison. Il les introduit dans des essaims, qu'il va évaluer sur des critères et une durée définis et adaptés chaque saison par le groupe. En fin de saison, le CPA réalise le traitement statistique des données issues de 200 reines pour identifier la colonie qui deviendra une souche. Les différentes souches sont ensuite croisées par insémination puis multipliées.

Un plan
de sélection
démarré cette saison
à Lifou,
en partenariat
avec l'association
des apiculteurs
des îles.

Il est possible pour de
nouveaux apiculteurs
de la Grande Terre
d'intégrer le plan
de sélection pour
la saison 2023-2024.

Un cheptel minimum
de 100 ruches est
nécessaire afin d'être
en mesure de tester
30 reines par saison.

+ d'infos

Centre d'apiculture
Adecal-Technopole
Tél. : 44 15 79
romain.gueyte@adecal.nc

ENERGIE MAX SARL

Construisons notre pays, économisons l'énergie

Représentant



victron energy
BLUE POWER



WINAICO
Authorised Distributor



Pompes de relevages solaires

Pompes de forages 230v & 380v

Surpresseurs

Pompes d'irrigation

Pompes de piscines



Devis et étude **GRATUITS**

Un magasin
pour vous servir



Tél : 28 74 60 - 3 rue Eiffel ZI DUCOS

Mail : direction@energiemax.nc - Web : www.energiemax.nc



La relève est là Relevez le défi !

L'ALTERNANCE : UN CHOIX D'AVENIR...

Les avantages pour l'entreprise :

formez un collaborateur à vos besoins, **anticipez** vos recrutements,

bénéficiez d'une exonération totale des charges patronales,

profitez d'un appui personnalisé, **assurez l'avenir de votre métier !**

Pour plus d'informations : CFA de la Chambre d'agriculture et de la pêche / Tél. : 23 62 52 / 24 31 60 / formation@canc.nc



Bienvenue à la ferme

NOUVEAUTÉ CHEZ LES ADHÉRENTS DU RÉSEAU

La Pépinière de Nassandou change d'activité et se consacre désormais à la production maraîchère. Marie-Rose et Jean-Pierre Dheurle travaillent activement sur leur exploitation du côté de Nassandou. Ils ont à cœur de proposer des produits locaux, sains et de saison, chaque samedi au marché broussard de Ducos.

« Pendant plus de 30 ans, nous avons exercé le métier de pépiniériste, mais récemment, nous avons ressenti un besoin profond de changement. Nous avons donc décidé de nous tourner vers la production de légumes en plein champ : c'est une décision que je ne regrette absolument pas », commente Marie-Rose Dheurle. « L'une des raisons principales de ce changement était mon souhait de partager avec les autres la saveur authentique de produits frais et sains, d'autant que les légumes cultivés en plein champ ont un goût incomparable. La nature offre une richesse incroyable en termes de variétés et de saveurs, et je suis ravie de pouvoir les mettre en valeur. »

Ce qui motive chaque jour Marie-Rose et Jean-Pierre, c'est en effet la possibilité de vendre leurs produits directement aux consommateurs. En établissant une relation de confiance avec leurs clients, ils offrent la garantie de la traçabilité de ce qu'ils achètent et mangent. « Cette relation directe avec les clients est vraiment gratifiante. Je suis en mesure de voir l'impact positif que mes légumes ont sur leur vie quotidienne et leur bien-être. Les retours positifs que je reçois et la satisfaction qu'ils expriment en goûtant mes produits sont inestimables. Cela me donne une véritable satisfaction de savoir que je contribue à la santé et au bonheur des gens. »



MARIE-JO PROPOSE DES ŒUFS ET UN PANEL DE FRUITS ET LÉGUMES FRAIS, SAVOUREUX ET DE SAISON :

- > Légumes : salade, courgettes, aubergines, chou Chine, haricots verts, tomates et tomates cocktail, poireaux, fenouil, citrouille, potiron, céleri
- > Plantes aromatiques : coriandre, oignons verts
- > Fruits : oranges, papayes, pommes liane



CAP SUR LE MARCHÉ DE VOH, LE CŒUR EN FÊTE !

Un marché florissant pour les circuits courts s'est orchestré samedi 8 juillet, du côté de Gatope, et a offert une occasion unique aux Calédoniens de se régaler grâce à l'abondance de produits du terroir. Les stands colorés étaient remplis de délices locaux, allant des charcuteries artisanales aux légumes et fruits frais, en passant par les confitures faites maison ou les achards. Les nombreux visiteurs ont saisi cette opportunité pour soutenir les producteurs locaux et favoriser les circuits courts. Chaque année, le réseau Bienvenue à la ferme s'associe au syndicat d'initiative de Voh, organisateur de cette journée festive, pour créer un partenariat fructueux. L'espace Bienvenue à la ferme a offert aux adhérents du réseau la possibilité de vendre leurs produits directement aux visiteurs. Cette collaboration a une nouvelle fois favorisé la mise en valeur de la production locale et renforcé les liens entre les agriculteurs et les consommateurs.

Une expérience gustative enrichissante pour tous !

Renseignements

Chambre d'agriculture et de la pêche - Antenne de Bourail - Sabrina Lucien, animatrice
Tél. : 44 23 48 / 79 36 10 - bienvenuealaferme@cap-nc.nc - www.bienvenuealaferme.com



MANGEZ
VIVEZ
fermier
VENTE DE
PRODUITS FERMIERS
ET ACCUEIL À LA FERME

LE COIN DES BONNES AFFAIRES

ANIMAUX À VENDRE

NOUVEAU Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout. Les poussins de Tamaon - **Tél. : 77 15 95**

NOUVEAU Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2000 F/l'unité. **Tél. : 86 41 38**

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis. **Tél. : 77 51 60**

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais. **Tél. : 79 85 50**

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes. Prix : 1 500 000 F **Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37**

Porcelets en sevrage, 10 000 F/unité. **Tél. : 78 22 94**

Visibles à la ferme de Koligoh :
• Boucs Saanen de 7 mois, 15 000 F/unité
• Coqs Plymouth de 4 à 6 mois, 3 000 F/unité
• Lapins californiens croisés Papillon de 4 mois, 3 000 F/unité. **Tél. : 47 67 25** à partir de 18 h

Génisse prêtes Santa Mousin et Santa Charol, poids : 400 à 500 kg. **Tél. : 72 22 58**

À vendre :
• Cabris castrés, 1 an pour un bon méchoui à venir chercher sur pied à Boulouparis, Prix : 5 000 F/unité
• Chèvres de réforme et boucs entiers pour consommation ou tondeuse **Tél. : 79 32 22**

À vendre taureau Droughtmaster, 2 ans. **Tél. : 41 90 81**

À vendre : Chèvres laitières de 12 à 18 mois 20 000 F/unité, La ferme de Koligoh (Berthe Berger). **Tél. : 47 67 25** entre 11 h et 13 h et à partir de 18 h

À vendre lot génisses Sénépol, 12 mois. **Tél. : 78 15 40**

À vendre 5 essaïms Langstroth, sur 5 cadres : 20 000 F/unité ; sur 6 cadres : 22 000 F/unité. **Tél. : 79 48 70**

RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité. **Tél. : 90 05 55 ou 77 17 08**

Recherche génisses, tous bovins. Faire offre. **Tél. : 79 22 83**

Recherche taurillon Droughtmaster. **Tél. : 50 31 81**

MATÉRIEL À VENDRE

Cuve en galva 5 000 litres. Prix : 175 000 F, disponible à Mourange. **Tél. : 94 92 08**

Presse botteuse marque Abbratia rectangulaire. Prix : 1 200 000 F **Tél. : 95 95 82**

Tracteur New Holland 130 CV T6050 Prix : 3 500 000 F à débattre. **Tél. : 96 16 51**

Motobineuse diesel Lonzo avec remorque de motoculteur neuve. Prix : 220 000 F, **Tél. : 82 92 40**

Tondeuse à moutons professionnelle neuve. Prix : 120 000 F **Tél. : 95 33 29** - edelrieu@lagoon.nc

Balles de foin rondes 250 kg Rhodes Grass :
• pour paillage : 1 000 F,
• pour nourrir les animaux (récoltes 2021) : 6 000 F **Tél. : 79 34 13 / 74 95 10** - claude.sarran@canl.nc

Vends tracteur 4x4 de marque Lamborghini 75 C. Prix : 1 500 000 F à débattre **Tél. : 94 92 08**

30 plants de corossol de 6 mois disponibles à la vente à Ponérihouen. Prix : 1 000 F le pochon **Tél. : 54 85 91** ou merayruffierbaptiste@gmail.com

Tracteur Cub cadet 21 CV en panne chargé en frontal d'un Giro ripper. Prix : à débattre. **Tél. : 76 64 16**

Presse à bottes rectangulaires, marque Arabiata, très bon état, à récupérer à Tontouta. Prix : 1,6 MF, **Tél. : 74 47 81**

Groupe électrogène 2,5 kW. Prix : 40 000 F, **Tél. : 76 48 62**

Épandeur engrais 500 litres. Prix : 80 000 F, **Tél. : 86 80 99**

Rouleau plat, 2,20 m de largeur. Prix : 150 000 F, **Tél. : 86 80 99**

• Râtelier pour moutons, longueur : 2,50 m, bon état,

• 1 épandeur à engrais cuve en galva **Tél. : 86 80 99**

1 sous-soleuse 3 dents. Prix : 400 000 F, **Tél. : 84 00 20**

Enfonceur-pieux pendulaire rotatif HTG 5 (achat mai 2016, servi 1 fois), Prix à l'achat : 1,715 MF, cédé à 900 000 F. **Tél. : 74 44 59 ou 47 18 01**

1 bullbar nickelé pour Utah (avec 2 phares longue portée). Prix : 35 000 F **Tél. : 44 32 65 ou 76 37 73**

Atomatiseur à dos de marque Solo 423, état neuf. **Tél. : 93 51 88**

Charrue Nardi 2 socs réversibles, très peu servie, visible à Koumac. Prix : 500 000 F, **Tél. : 78 81 53**

Hydroseeder de marque Scheier modèle Eco 500, état neuf utilisé 1 fois. Prix : 690 000 F, **Tél. : 80 02 01** - tom@mango.nc Mango pépinière

6 pondoirs pour 60 pondieuses chacun, œufs propres et protégés. Prix : 40 000 F/unité, **Tél. : 51 97 11** - Ray Conway

Covercrop 16 disques, marque Quivogne, bon état, peu servi. Prix : 350 000 F **Tél. : 79 15 00** - Michel Marie

Un pneu de tracteur Valtra occasion (côté droit), Référence : 570/70 R34 BKT, Prix d'achat : 220 000 F, Prix de vente : 100 000 F **Tél. : 78 79 57**

Tracteur Kioti 50 CV, chargeur frontal. Prix : 2 500 000 F, **Tél. : 77 99 04**

RECHERCHE

NOUVEAU Recherche 10 ha irrigables pour culture maraîchère **Tél. : 76 19 84** - dgodillot@free.fr

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion. **Tél. : 84 40 74** ou barrifel@gmail.com

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur. **Tél. : 50 31 81**

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins. **Tél. : 79 97 86**

Recherche Massey Ferguson 835 DS pour pièces (état pas important). **Tél. : 86 01 79**

Cherche à acheter pour pièces (pignons) vieux rotavator Maletti (couleur bleu clair), même hors

d'usage. **Tél. : 46 92 94 / 79 65 12**

Pour toutes vos pièces ou engins. Devis au **85 03 74** ou pieces@iep.sarl Recherche tracteur Universal 70 Ch pour pièces. **Tél. : 77 47 81** - Armand Persan

Recherche moteur Toyota 2L8 LN171. **Tél. : 50 31 81**

LOCATION

Cherche location 6 bull Same (Italie) type Krypton 3110 pour propriété coutumière du clan Chidohouane. **Tél. : 93 74 75**

TERRAINS À VENDRE

À vendre propriété 7 ha à Païta. 4 logements, tracteur, pelle, giro, etc. **Tél. : 84 63 74**

À vendre à La Foa 4 ha de verger productif labélisé bio, 280 corossols, 1 000 bananiers, 2 ha en palissage de pommes liane et chouchoutes. Système d'irrigation complet avec motopompe, filtre à sable, ligne mère enterrée, goutte à goutte. Débouché commercial via coopérative pour toute la production, très bonne rentabilité. Envoyer SMS au **79 59 63** ou franck.scapassion@gmail.com

À vendre ou à louer terrain 4,19 ha au Mont-Dore. Prix : 39,5 MF à négocier **Tél. : 92 59 31** ou contact@lenalan.nc

Sortie nord de Bourail, terrain de 9 hectares avec habitation, dont 5 ha en bordure de rivière. **Tél. : 77 86 79** - jp.rolly@lagoon.nc

Cause départ à la retraite vend beau terrain agricole 50 ares, arboré, viabilisé situé à Boulouparis dans lotissement très calme, à 10 min du village. Non inondable. Habitation, container, poulailler, fruitiers et production de légumes hors-sol sous serre. Wifi + fibre, vue dégagée, proche plage. Accompagnement possible. Possibilité de vendre uniquement le matériel (serres, tables, etc). **Tél. : 76 50 07** - kouare@yahoo.fr

Exploitation agricole de 4 ha à Mourange (Mont-Dore) en bordure de route, culture de bananes, chouchoutes et pitayas, installation d'un système d'arrosage, eau et électricité, 3 serres, un container aménagé avec cuisine et WC (fosse septique) et un container pour le stockage. Prix : 35 MF, **Tél. : 92 59 31**

Particulier vend sur Haute Tamao un terrain : • soit en deux lots distincts bornés : un lot de

LE COIN DES BONNES AFFAIRES ATTEND VOS ANNONCES !



Matériel d'occasion, propriétés, animaux, offres d'emploi...

Publiez vos annonces sans attendre !



Comment passer votre annonce ?

VOIR AU DOS



LA MUTUELLE
POUR TOUS

ÊTRE PREVOYANT POUR SON AVENTIR

DES SOLUTIONS
ADAPTÉES POUR TOUS



PRISE EN CHARGE SANS DÉLAIS DE CARENCE



TIERS PAYANT NC ET HORS TERRITOIRE



REMBOURSEMENT EN 72H

☎ 28 15 97 🌐 www.mpl.nc

PRÉSENT À LA
FOIRE DE BOURAIL

AU SERVICE DE
L'AGRICULTURE
CALÉDONNIENNE
DEPUIS

100
ANS



Venez découvrir notre **NOUVEAU TUNNEL**
de 12 mètres de large et 6.45 mètres de haut,
du 11 au 13 août à la Foire de Bourail 2023



**TUNNELS
DE STOCKAGE**



ZIZA Païta
46 68 68



www.agri-import.nc



Agri Import Professionnel NC